ST-HYACINTHE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

37e ANNEE No. 52 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 16 FEVRIER 1940

Les nouvelles en raccourci

En Floride

MM. et Mmes T.-A. Saint-Germain, Lucien et Robert Saint-Germain, de cette ville, sont partis cette semaine pour un voyage en Floride de quelques mois.

M. Maurice Hallé

M. Maurice Hallé, de Farnham Est, a été choisi comme candidat libéral de la circonscription électorale de Brome-Missisquoi, aux élections fédérales du 26 mars. Il est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Contrat de $10.200.

Le gouvernement fédéral a accordé à la *Donohue Corporation* de cette ville, pour fins de guerre, un contrat de $10,200.

Président

M. Ovide Desparts, de South Roxton, vient d'être choisi comme président de l'Association libérale du comté de Shefford.

Le P. de Léry

Le R.P. Louis-C. de Léry, S.J., a succédé à S.E. Mgr Douville, nommé évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, à la faculté de droit canonique de l'Université Laval de Québec. Il est le frère de Mme Charles Chapais, de cette ville.

Dans la buanderie

M. Guy Rousseau, de cette ville, vient de se porter acquéreur de la Buanderie à Vapeur de Saint-Hyacinthe, succédant comme tel à M. J.-L. Guillet, qui avait succédé lui-même à M. Joseph Mathieu.

Le veau de lait

Un ancien du Séminaire, M. Rosaire Proulx, agronome au service du gouvernement provincial, vient de publier à Québec, en collaboration avec M. L.-J. Simard, une brochure de 16 pages sur *La production du veau de lait*. On trouvera de plus amples détails sur cette brochure, en page agricole.

Feu M. Ls Lussier

M. Louis Lussier, de Sainte-Cécile de Milton, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 87 ans, après une brève maladie. Le défunt laisse deux fils et cinq filles. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale.

Naissance

M. et Mme Fulgence Loignon, de Roxton Pond, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Jean-Roch-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Larose. Porteuse, Mlle Marguerite Mercier.

Albert Spalding

Le grand violoniste américain, Albert Spalding, donnera un concert à Sherbrooke, le 28 février, sous les auspices de la Société des Concerts de Sherbrooke. Les membres de la Société des Concerts de Saint-Hyacinthe auront le droit d'assister à ce concert, en présentant leur carte.

Sénateur

Me Elie Beauregard, avocat de Montréal, a été nommé sénateur par le gouvernement fédéral. Natif de La Patrie, dans le comté de Compton, il est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Feu Mlle P. Gagnon

Mlle Philomène Gagnon est décédée le 10 février au Patronage de cette ville, où elle était en pension, à l'âge avancé de 92 ans. Elle laisse un frère, M. Jean-Baptiste Gagnon, de Jonquières. Un neveu et une nièce lui survivent également: M. Philippe Gagnon, de Metabetchouan, et Mme Elise Breton, de Lawrence, Mass. Les funérailles ont eu lieu mardi à la cathédrale, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg.

S.-Hyacinthe-Bagot

Me T.-A. Fontaine, C.R., de cette ville, député sortant de charge, sera de nouveau candidat libéral dans la circonscription électorale de Saint-Hyacinthe-Bagot, aux élections fédérales du 26 mars.

M. L'ABBÉ P.-E. NOISEUX MEURT À L'HÔPITAL

Curé de La Présentation depuis 1924, le défunt est décédé à l'âge de 77 ans

Il succombe à la suite d'une brève maladie.— Originaire de Saint-Césaire de Rouville, il avait été ordonné à Rougemont par S.E. Mgr Moreau.— Notes biographiques.

M. l'abbé Paul-Emile Noiseux, curé de La Présentation, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, est décédé aujourd'hui à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, après une maladie assez brève. Il était âgé de 77 ans et 4 mois. Le défunt était né à Saint-Césaire de Rouville, le 23 octobre 1862, fils de François Noiseux, cultivateur, et de Célina Sénécal. Après ses études classiques et théologiques au petit Séminaire de Marieville, moins sa dernière année de théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné à Rougemont par S.E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 29 septembre 1889. Il fut successivement vicaire à Marieville, à Saint-Marc-sur-Richelieu, Upton, Saint-Robert, La Présentation, Saint-Pierre de Sorel, de nouveau à Marieville, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe; curé de Dunham, de 1900 à 1907; de Saint-Roch-sur-Richelieu, Mont Saint-Grégoire, 1908-1916; de Saint-Liboire, 1916-1924; curé de La Présentation depuis le 28 septembre 1924. Les funérailles auront lieu samedi, 17 février, à La Présentation, après quoi la dépouille mortelle sera transportée à Rougemont pour inhumation.

—:-o-:—

EN RELIGION

Mlle Rolande Provencher, de South Durham, a fait récemment son entrée au noviciat des RR. SS. de l'Assomption de Nicolet.

M. Wilf. Brodeur décédé le 8, à l'âge de 49 ans

M. Wilfrid Brodeur est décédé le 8 février à son domicile, 93, rue Saint-Michel, à l'âge de 49 ans. Il avait été l'un des héritiers, il y a environ un an et demi, de M. Pierre Brunelle, ce vieillard apparemment pauvre qui laissa une fortune de quelque $300.000. Outre son épouse, née Rosa Champigny, le défunt laisse trois fils, Jean-Jacques, Gabriel et Georges. Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale de cette ville, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Vigneau, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par M. l'abbé Omer Jodoin, assisté de MM. les abbés Omer Cloutier et Jean-Paul Chainey, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Henri Bertrand, Gérard Dupré, Abel Lefebvre, Romulus Allard, Georges Péloquin.

Le deuil était conduit par les fils du défunt; ses beaux-frères, MM. Alphonse Champigny, Woonsocket, R.I; Joseph Champigny, Saint-David d'Yamaska; Aldéas Champigny, Saint-Denis-sur-Richelieu.

Mlle Cécile Chabot publie un recueil de poèmes

L'auteur est originaire de Saint-Césaire de Rouville.— Son ouvrage, intitulé: "Vitrail", révèle une personnalité vigoureuse.— Choses du coeur et de la nature.

Une jeune fille de notre région, Mlle Cécile Chabot, autrefois de Saint-Césaire de Rouville, vient de publier à Montréal un recueil de poèmes qu'elle a intitulé *Vitrail*.

La noble et vigoureuse personnalité de Mlle Chabot, éveille chez les amis de la poésie des résonnances à la fois émues et viriles. Ses vers révèlent une pureté simple et un souci peu commun des règles de la prosodie, sans toutefois sacrifier la beauté de l'image.

Son verbe atteint un mouvement d'ensemble qui ne laisse aucun doute sur son don poétique. Elle chante, avec souplesse et un sentiment très délicat, les choses du coeur autant que de la nature. Mais si habile qu'elle soit aux jeux des rythmes et de la prosodie, Mlle Chabot ne limite pas là son activité: elle a tenu à illustrer elle-même ses premiers poèmes d'une façon vraiment remarquable, comme on pourra en juger, ce qui achève de nous révéler en elle la vigueur et la noblesse de sa personnalité. Pour cette poétesse, l'amour c'est la chanson de la nature, c'est tout ce qui entoure la vie, c'est la vie elle-même. Chacune de ses poésies est un hymne vibrant au sol, aux arbres, à la mer, aux lacs même, qu'elle anime pour nous les faire aimer.

"Vitrail" est en vente au prix de $1. aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, à l'A.C.F., 1206 est, rue Craig, à Montréal, et dans les meilleures librairies.

Le violoncelliste espagnol Gaspar Cassado donnera un concert ici, le 19 février

Il aura comme accompagnateur Hans Hormitz.— Le programme de la soirée.

par CHARLES CHAPAIS

VIOLONCELLISTE



GASPAR CASSADO, qui donnera un concert dans notre ville, le 19 février, sous les auspices de la Société des Concerts de Saint-Hyacinthe.

Le grand violoncelliste espagnol, Gaspar Cassado, se fera entendre à Saint-Hyacinthe lundi soir prochain, 19 février. Il sera la vedette du second concert organisé cette année par la Société des Concerts de Saint-Hyacinthe. Le concert se donnera au Théâtre Corona, et Cassado aura comme accompagnateur au piano Hans Horwitz. On trouvera ci-après le programme de la soirée:

I— Toccate, Frescobaldi; Adagio et Allegro, Boccherini.

II — Sonate en fa majeur, Opus 17, Beethowen; Allegro moderato; Poco adagio, quasi andante; Rondo: Allegro moderato.

Intermission.

III — Concerto espagnol, Lalo; Lento — Allegro maestoso; Intermezzo; Introduzione e finale.

IV — Fandanguillo, Moreno-Torroba; Tonadilla, Laserna; Chanson du rouet, Mendelssohn; Paraphrase sur "Le Bleu Danube", Johann Strauss.

De la sonorité que Cassado sait tirer de son Stradivarius qui a appartenu à la famille de Felix Mendelssohn, l'on nous dit qu'elle a le velouté de celle d'un Casals avec, en plus, la puissance d'un Piatigorsky et la facile aisance d'un Kindler.

Le violoncelle de Cassado a été muni de cordes d'acier et c'est avec un archet d'acier qu'il les fait vibrer, merveilleux outil aux ordres d'un merveilleux artiste.

Cassado commença l'étude du violoncelle à l'âge de 7 ans. Son père qui était un violoncelliste et un chef d'orchestre de marque fut son premier professeur. Après deux années d'études intenses, celui-ci confia son fils à Pablo Casals qui fût pour le jeune musicien un maître, un ami et un mentor.

L'une des tâches de Cassado c'est d'ajouter au répertoire encore trop limité du violoncelliste: "Quelque bien faites que soient les transcriptions, les originaux sont quelques fois des voix incomprises dans un monde nouveau si on les transpose à un autre instrument". C'est ainsi qu'on lui doit l'arrangement pour violoncelle de trois Concertos de Mozart, Weber et Schubert.

Charles CHAPAIS

—:-o-:—

VILLA STE-JEANNE D'ARC

Hâtez-vous de faire réserver votre place pour l'une de ces retraites fermées: du 26 au 29 février: Demoiselles; du 5 au 8 mars: Dames.

LES RECETTES DU BAZAR DE L'HOTEL-DIEU

Elles s'élèvent cette année à $8.319.70, comparativement à $7.080.71, l'an dernier.— Augmentation de $1.238.99. —Le détail des recettes.

Le bazar de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, dirigé par les RR. SS. de la Charité, a rapporté cette année la somme de $8,319.70, comparativement à $7,080.71, l'an dernier. Il y a donc augmentation de $1,238.99. Ce résultat souligne sûrement une amélioration générale des affaires, à Saint-Hyacinthe et dans la région. Les recettes nettes du bazar annuel de l'Hôtel-Dieu, depuis quelques années, allaient en décroissant; elles avaient été de $7,080.71, en 1939; $7,691.71, en 1938; de $7,776.65, en 1937. Cela étant, le résultat de cette année est des plus encourageants. Dans le total des recettes se trouve compris le montant des bas de soie généreusement offerts par la *Gotham Silk Hosiery Limited*.

Ci-après un état détaillé des recettes du bazar:

Billets d'entrée	$ 163.20
Table No 1	513.87
Table No 2	832.50
Table No 3	894.35
Table No 4	695.79
Table Enf. de Marie	842.69
Comptoir de vente	576.39
Loterie et jouets	248.34
Roue de fortune	404.21
Restaurant	856.55
Breuvages	471.15
Bonbons	1,135.60
Vestiaire	52.71
Quête préliminaire	382.35
Penman's Ltd	250.00

S. E. Mgr Douville reçu à Québec

M. Wilfrid Gaudet sera candidat indépendant dans S.-Hyacinthe-Bagot

Il est choisi au cours d'une convention qui s'est tenue à Saint-Hyacinthe, hier après-midi.— M. Louis Marcotte, de Saint-Simon de Bagot, est aussi candidat, mais il cède la place à M. Gaudet.— M. Gaudet, la participation à la guerre et la conscription.

M. Wilfrid Gaudet, pharmacien, ancien fonctionnaire du gouvernement provincial, de cette ville, a été choisi comme candidat indépendant dans la circonscription électorale de Saint-Hyacinthe-Bagot, aux élections fédérales du 26 mars. Il fera la lutte à Me T.-A. Fontaine, C. R., député libéral sortant de charge. M. Gaudet a été choisi au cours d'une convention qui s'est tenue jeudi à Saint-Hyacinthe, et à laquelle participaient des représentants de toutes les paroisses des comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot. Au cours de l'assemblée, M. Gaudet a déclaré qu'il était assuré qu'aucune candidature conservatrice ne se lèverait dans la circonscription, pour lui mettre des bois dans les roues.

Deux hommes furent mis en nomination au cours de la convention: M. Gaudet et M. Louis Marcotte, de Saint-Simon de Bagot. L'assemblée était présidée par quatre maires de municipalités rurales, MM. Omer Boulay, Saint-Thomas d'Aquin; Albert DeGrandpré, Saint-Liboire; J.-A. Lussier, Saint-Damase, et Joseph Provost, La Présentation. Me Jean Fortier, avocat de cette ville, assumait les fonctions de secrétaire. On prit le vote, et M. Gaudet fut finalement choisi comme candidat dans Saint-Hyacinthe-Bagot. M. Marcotte assura l'assemblée qu'il se ralliait à la candidature de son adversaire de quelques instants et qu'il l'aiderait de toutes ses forces dans la lutte qui commence.

Au cours de l'assemblée, MM. Gaudet, Marcotte, Jean Fortier et Wilfrid Fournier, ce dernier de Saint-Simon, portèrent la parole.

Dans son discours, qui fut assez bref, M. Gaudet déclare qu'il est opposé à la politique de guerre du gouvernement King. Il dit être opposé à la participation du Canada aux guerres de l'Empire britannique et à la conscription. Il ajoute qu'il briguera les suffrages comme indépendant, parce que les deux partis politiques à Ottawa se ressemblent comme deux frères jumeaux et s'entendent comme larrons en foire, ou à peu près, dans l'application d'une politique de guerre. M. King, dit-il, lance le pays dans l'aventure guerrière, et M. Manion, chef du parti conservateur, loin de le blâmer, déclare à qui veut l'entendre que l'effort de guerre de M. King n'est pas encore suffisant. En somme, nos deux partis politiques semblent s'entendre pour traquer la jeunesse du pays et la convertir, en temps voulu, en chair à canon. De 1935 à 1939, les chefs libéraux ont dépensé des millions pour des armements, disant que ces armements ne serviraient qu'à la défense éventuelle du pays. Ils nous ont trompé, car, à la première occasion, ils ont envoyé ces armements en Europe. Pour l'instant, les soldats canadiens sont volontaires. Mais quand le volontariat ne donnera pas assez d'homme, que se produira-t-il? M. Herridge n'a-t-il pas déclaré récemment que la conscription militaire serait en vigueur au pays d'ici un an, quel que soit alors le parti au pouvoir. M. Gaudet dit que la seule participation logique à la guerre européenne serait celle qui mobiliserait la main d'oeuvre du pays, aux fins d'exploiter nos ressources naturelles et de fournir aux pays alliés le matériel de guerre et les denrées alimentaires dont ils ont besoin.

Ils reviennent de Californie

Le Dr et Mme Liboire Beauregard, de Saint-Jude, M. et Mme T. Larivière, de Saint-Hyacinthe, qui sont en voyage depuis quelques mois, ont quitté Los Angeles, Californie, le 6 février, et ils sont attendus à Saint-Hyacinthe ces jours-ci. Le Dr Beauregard a dû hâter son retour pour préparer sa campagne électorale dans la circonscription de Richelieu-Verchères, où il a été choisi comme candidat du parti National-conservateur.

L'Auxiliaire du diocèse est l'hôte du Séminaire de Québec et de l'Univ. Laval

S.E. Mgr Douville célèbre la messe au Séminaire de Québec, samedi dernier.— Il est reçu ensuite à la Faculté de Droit Canonique de l'Université Laval, dont il fut l'un des premiers professeurs titulaires.

Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a été reçu samedi dernier, par le Séminaire de Québec, après avoir célébré la messe devant le personnel des deux communautés, en la chapelle extérieure. Il a ensuite rencontré les prêtres de la maison puis, après une brève réception, il fut accompagné à la salle des promotions de l'Université Laval, où les élèves étaient groupés.

M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Grand Séminaire et vice-recteur de l'Université Laval, s'est fait l'interprète de la communauté auprès de S. Exc. Mgr Douville qui a répondu aimablement à son allocution d'hommages. Le jeune François Hébert est ensuite monté sur la scène pour solliciter de l'éminent visiteur un grand congé pour les élèves. Les collégiens ont longuement acclamé le prélat quand il leur annonça que leur demande était agréée.

A L'UNIVERSITE

Son Exc. Mgr Arthur Douville a été l'objet d'une belle réception, le même jour, à la Faculté de droit canonique dont il a été l'un des premiers professeurs titulaires et dont il vient d'être nommé professeur émérite. La réception eut lieu dans les locaux de la Faculté.

Mgr Paul Bernier, C.S., professeur titulaire a présenté les hommages et les voeux de la Faculté à Son Excellence, et Mgr Douville a répondu par une charmante allocution. L'évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe a accordé un grand congé aux élèves.

Etaient présents à la fête outre Mgr Bernier, M. le chanoine Cyrille Gagnon, vice-recteur de l'Université Laval, l'abbé J.-A. Bureau, doyen de la Faculté, l'abbé J.-Oscar McNicoll, secrétaire de la faculté, l'abbé Henri Grenier, le R.P. L.-C. de Léry, S.J., le R.P. R.-M. Charland, O.P., et tous les élèves.

—:-o-:—

MME H. DAIGLE EST DECEDEE A L'AGE DE 78 ANS

Outre son époux, de cette ville, elle laisse deux fils et trois filles, dont Mme T. Cooney, de Sherbrooke.— Les funérailles ont eu lieu mardi matin.

Mme Horace Daigle, née Rose-Anna Roy, est décédée le 10 février en cette ville, à l'âge de 78 ans. Outre son époux, elle laisse deux fils et trois filles: MM. Rosalphé et Joseph Daigle, Montréal; Mme T. Cooney (Rose), Sherbrooke; Mlles Marie-Louise et Yvonne Daigle, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu mardi en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par le R.P. F.-M. Gauvreau, O.P., qui chanta aussi le service funèbre, assisté des RR. PP. S.-M. Viau et A. Loiselle, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Eddy Saint-Jean, Henri Hébert, Sinaï Dufresne, Jos. Brouillé, Frank Quéry et J.-B. Houle. Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte; M. Henry Roy, son gendre; ses petits-fils, MM. Emilien et Fernand Daigle; ses beaux-frères, MM. E. Beauregard et Henri Daigle.

M. M.-L. LAZARD REELU PRESIDENT

M. Maurice-L. Lazard, gérant de la *Metropolitan Life Insurance Co.*, à Saint-Hyacinthe, a été réélu, pour un second terme, président de l'Association des Assureurs-Vie de cette ville. Les autres dignitaires sont MM. Hector Martin, vice-président; Georges Durocher, trésorier; L. Caron, secrétaire. L'élection a eu lieu au Grand-Hôtel de cette ville, au cours de l'assemblée annuelle de l'Association.

AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville, le lundi, cinq février mil neuf cent quarante, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Bouchard, et les échevins Guillet, Richer, Picard, Bergeron, Chabot, Sylvestre, Gobeille, Fontaine et Graveline formant quorum, sous les présidences sucessives du maire Bouchard et du maire-suppléant J. L. Guillet.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées telles que lues sur la proposition de l'échevin Picard, appuyé par l'échevin Bergeron.

Son Honneur le maire Bouchard, avec la permission du conseil, quitte alors l'assemblée et est remplacé à la présidence par M. l'échevin Guillet, maire-suppléant.

Les rapports suivants sont produits et mis aux archives:

Cour du Recorder pour le mois de janvier 1940.

Départements de Police et des Incendies pour le mois de janvier.

Prix moyen de la vente de l'énergie électrique.

Recettes pour décembre dernier du département de l'électricité, et mouvement des abonnés.

Une demande d'annonce par le "Moncton Transcript" à l'occasion d'un numéro spécial de ce journal qui sera publié lors du jubilé de cette municipalité est communiqué au conseil et mis aux archives.

Le conseil accepte l'invitation des Dames de la Charité d'assister au Bazar.

Le conseil prend connaissance d'une lettre de l'Office des Salaires Raisonnables avisant la cité que l'arrêté du 22 décembre 1938 concernant les municipalités a été abrogé. Aux archives.

Pour faire suite à une lettre de la Ligue de Sécurité, la résolution suivante est soumise:

Attendu que les voitures à traction animale non munies de lanternes la nuit, mettent en péril la vie de leurs conducteurs et des autres usagers de nos routes, et sont la cause d'accidents dont le nombre s'accroît sans cesse; et

Attendu que ce danger s'aggrave du fait que la circulation devient de plus en plus intense par suite des forts montants dépensés par le gouvernement pour améliorer notre voirie et pour encourager l'industrie du tourisme, et

Attendu que tous les Etats de l'Union américaine et toutes les provinces du Dominion, sauf Québec, obligent les conducteurs de véhicules à traction animale, à munir leurs voitures, de lumières, et que le fait pour notre province, de ne pas avoir encore adopté une législation semblable, nuit à son bon renom et crée à l'étranger une impression défavorable; et

Attendu que les usagers de nos routes ont droit d'exiger, des pouvoirs publics, l'adoption d'une législation conforme aux lois en vigueur dans toutes les autres parties de l'Amérique du Nord, et assurant autant que possible leur sécurité;

Il est proposé par l'échevin Richer, appuyé par l'échevin Fontaine et résolu:

Que la Législature de Québec soit respectueusement invitée à adopter, dès la prochaine session une loi obligeant les conducteurs de voitures à traction animale, de les munir, la nuit, d'une lanterne projetant un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière.

Le conseil prend connaissance des offres de services qui lui ont été faites par MM. Paul A. Benoît, comme constable; Roland Comtois, comme constable; Roland Barceloux, comme employé de bureau.

Ces offres sont versées au dossier des demandes d'emploi.

Le greffier dépose la correspondance échangée au sujet du projet de prolonger le mur de soutènement en amont du pont de la rue Concorde, comprenant:

Une lettre de l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux Publics du Canada;

Deux lettres de M. T.-A. Fontaine, C.R., M.P. pour le comté de St-Hyacinthe-Bagot.

Les documents suivant concernant le projet d'établissement de camps d'aviation à St-Hyacinthe sont produits et mis aux archives;

Une résolution de la Chambre de Commerce du district de St-Hyacinthe.

Deux lettres de M. T.-A. Fontaine, C.R., M.P., pour St-Hyacinthe-Bagot.

Le dossier de la réclamation de la cité contre la Cie de Téléphone Bell pour loyer de poteaux qu'a produit le directeur des Services est laissé sur la table pour étude.

La réclamation de M. C.G. Grimaldi Re collision entre sa voiture et la voiture du chef de police, ainsi que le dossier de cette affaire sont produits et laissés sur la table pour considération ultérieure.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Picard, et il est résolu de rembourser au constable L. Girard les argents personnels qu'il a employés pour organiser à la Police un système d'empreintes digitales, le tout selon un état qu'il a produit et qui a été accepté par le conseil.

Le greffier est requis de demander pour la prochaine séance des soumissions pour les uniformes des constables.

Le greffier dépose les conventions intervenues entre les locataires du stade et M. W. Morissette. L'échevin Chabot propose appuyé par l'échevin Graveline et il est résolu que ce conseil n'a pas d'objections à ces conventions, en autant qu'elles ne modifient pas les obligations des locataires de payer le loyer stipulé au bail, non plus que les autres clauses de ce bail qui ne sont pas changées par les dites conventions.

Attendu que, selon une résolution en date du 15 janvier 1940, ce conseil a prié le Bureau de Reconstruction Economique de la Province de bien vouloir considérer l'enlèvement de la neige à la pelle des rues et trottoirs de la ville décrété par la cité dans le but de venir en aide aux nécessiteux, comme un mode de secours alloués en échange d'un certain travail;

Attendu que le coût mensuel global de ces secours a été estimé à la somme de deux mille dollars pour chacun des mois de janvier et de février de la présente année, et de trois mille dollars pour le mois de mars;

Il est proposé par l'échevin Picard, appuyé par l'échevin Bergeron et résolu:

Que de nouveau le Bureau de Reconstruction Economique soit prié de faire bénéficier la municipalité, dans la distribution de ces dites sommes en secours, des dispositions de l'entente intervenue entre les gouvernements fédéral et provincial au sujet de l'aide aux sans-travail nécessiteux, la cité s'engageant à contribuer dans ces sommes la part dont elle est redevable en vertu de la dite entente.

L'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement délimitant les sections de vote concernant la préparation de la liste des électeurs pour l'Assemblée Législative.

Sur la proposition de l'échevin Picard, il est unanimement résolu que le greffier fasse mention, dans les minutes de ce conseil, de la visite que Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, accompagné de Son Excellence l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr F.-Z. Decelles, a bien voulu faire aux autorités municipales dans la journée du 27 janvier dernier, lors de son passage en cette cité à l'occasion du sacre de Monseigneur Douville.

Attendu qu'il a plu à Sa Sainteté le Pape Pie XII d'appeler Son Excellence Monseigneur Arthur Douville au poste d'évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe;

L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et il est résolu:

Que Son Honneur le Maire et les échevins, au nom des citoyens de cette cité, se font un devoir de présenter au nouvel élu l'expression de leurs plus sincères félicitations et de leurs plus respectueux hommages, de lui souhaiter une longue carrière remplie de consolations morales et spirituelles, et de l'assurer de leur entière coopération dans toutes les occasions où le pouvoir civil pourra lui être utile.

Conformément aux dispositions du règlement des Finances, le greffier dépose sur la table du conseil le projet de budget pour l'année 1940, que le maire lui a fait parvenir, ainsi qu'une annexe comprenant des notes explicatives se rapportant à ce projet.

Ce document est référé au comité des Finances pour étude et rapport à la prochaine séance régulière ou spéciale de ce conseil.

Avec l'autorisation du conseil, l'échevin Chabot reporte à la prochaine séance régulière ou spéciale la prise en considération du règlement et l'imposition des taxes pour 1940 dont il a sonné avis à la séance précédente.

Sur la proposition de l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Fontaine, il est résolu que ce conseil accepte la résignation de M. Jean Bouchard, comme ingénieur de la ville, qui a pris effet le 31 janvier dernier.

L'échevin Graveline donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale du conseil, il proposera qu'une somme de $325.00, prise à même les imprévus du budget, soit votée pour solder les frais des conférences données en la cité par la Ligue Anti-tuberculeuse.

Le conseil prend connaissance d'une lettre de M. Wilfrid Beauregard au sujet de locataires insolvables. Il est décidé de demander à ce monsieur les noms de ces personnes afin que la cité puisse chercher à leur trouver de l'emploi.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu, que la liste des comptes, soumise par le trésorier et recommandée par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

—:-o-:—

VIENT de PARAÎTRE

Vita, par Rosaire Dion-Lévesque.

M. Rosaire Dion-Lévesque, l'auteur de VITA est véritablement un poète né, qui sait toujours garder le rythme qui est l'essence même de la poésie. Qu'il écrive selon la forme traditionnelle du vers, ou qu'il emprunte aux écrivains les plus révolutionnaires, leurs méthodes et leurs licences, son lyrisme est d'une qualité rare si l'on considère l'immense majorité des poètes canadiens qui, plus soucieux des exigences serviles de la prosodie que de celles de la muse, oublient que le vers doit avant tout, être poétique, ce qui n'est pas aussi banal que l'on pense.

Ce poète a su véritablement traduire les espoirs, les angoisses de l'homme moderne dans un style que, seul, le lecteur d'aujourd'hui est en mesure d'apprécier. Sans doute il a des envolées pour traduire les thèmes éternels mais, il sait aussi baisser la voix et murmurer à l'oreille de l'aimée des confidences d'un ton véritablement humain.

On pourra peut-être s'étonner de ne pas trouver dans ces pages, l'éternel cliché du clocher de village, mais le silence que l'auteur garde sur les thèmes patriotiques, ne peut que prédisposer en sa faveur ceux qui croient que la fonction du poète est de chanter et non de prêcher.

Il convient en outre de signaler la richesse de son verbe et l'originalité de ses images.

Ce volume est en vente au prix de $1. aux Editions Bernard Valiquette, 1564 rue Saint-Denis, à l'A.C.F., 1206, est rue Craig à Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

* * *

Tempérance, étude médico-psychologique, par le Docteur Jean-Charles Miller.

Jamais peut-être la publicité alcoolique ne s'est faite aussi active et aussi insidieuse. Aussi ses victimes croissent-elles au lieu de diminuer. Il faut à tout prix lui opposer la saine éducation des masses, faire connaître à notre peuple l'action nocive de l'alcool et l'aider à s'en préserver. Les médecins ont ici un rôle important à jouer. Quelques-uns l'ont compris. Le docteur Jean-Charles Miller, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, est de ceux-là. Il a déjà porté à l'alcoolisme de rudes coups. L'étude médico-psychologique qu'il vient d'écrire est un puissant réquisitoire. De lecture facile, tout en ayant un caractère scientifique, elle est à la portée de tous. Et l'auteur ne se contente pas de dénoncer le mal, il propose d'excellents remèdes, il trace même tout un plan de campagne éducative. Tous les amis de la tempérance doivent donc lire cette brochure bienfaisante et la répandre autour d'eux. Publiée par l'Ecole Sociale Populaire, elle se vend 15 sous l'exemplaire, à *l'Action paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



LA TOUX NOCTURNE peut souvent être ÉVITÉE

Si votre enfant tousse souvent la nuit, par suite même d'un léger rhume—faites ceci, au coucher: Massez-lui vigoureusement la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. L'action cataplasme-vapeurs du VapoRub tend à maintenir les voies respiratoires libres, aide à entretenir la respiration normale par le nez, et diminue ainsi la respiration par la bouche (cause fréquente de la toux nocturne). Faites-en l'essai ce soir—rendez-vous compte par vous-même d'une autre raison qui fait que le VapoRub est la ressource des familles, plus que tous les autres médicaments de ce genre mis ensemble.

VICKS VAPORUB

Chassez la DOULEUR





Vendu par
La Pharmacie Paul Lanctot
"Votre pharmacie de confiance"
123-125 rue Cascades Saint-Hyacinthe
Tel. 387

Que vous faut-il de VOTRE BANQUE?



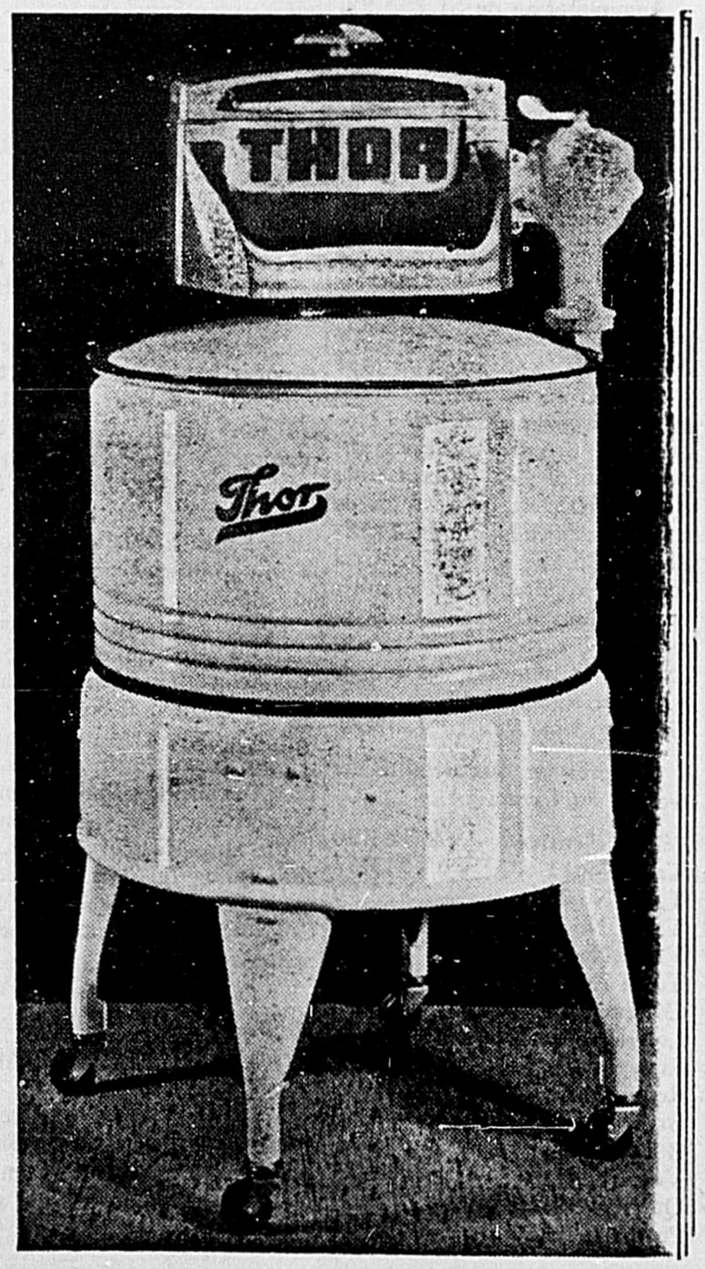
VOUS ETES INVITES A FAIRE CONNAITRE VOS BESOINS BANCAIRES AU GERANT DE NOTRE SUCCURSALE LA PLUS RAPPROCHEE

Vous trouverez probablement ici juste ce qu'il vous faut en fait de banque, car nos services sont variés et nombreux: comptes de chèques pour toutes fins; comptes d'épargne pour les vacances, la Noël, les dépenses scolaires, etc.; prêts, personnels et courants, petits ou gros; crédit au commerce d'exportation et d'importation; conservation des titres; recouvrements et remises de fonds sur les places éloignées; coffrets de sûreté; renseignements sur la solvabilité, les récoltes, renseignements commerciaux, etc., etc.

BANQUE DE MONTREAL
FONDEE EN 1817
SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE
. . . *fruit de 122 années de fructueuses opérations* . . .
Succursale de St-Hyacinthe: J.J.G. RICHARD, Gérant

95F

PUISSANTE LESSIVEUSE
Thor à contours arrondis
$79.50 COMPTANT ou $5 Comptant et 24 paiements mensuels



Le super agitateur breveté de Thor assure un lavage parfait sans endommager le linge. Le modèle ci-contre, prend 7 livres de linge amplement. Complète, avec tordeur, $79.50 comptant. La repasseuse Thor modèle O, peut s'adapter sur la colonne du tordeur de tout modèle de lessiveuse Thor — elle facilite énormément le repassage et ne coûte pourtant que $30. comptant (achetée en même temps qu'une lessiveuse Thor).



GRATUIT
Provision de RINSO pour un an avec chaque lessiveuse THOR
Tout acquéreur d'une nouvelle lessiveuse électrique Thor pendant cette vente, recevra gratuitement 24 gros paquets de Rinso — suffisant pour une moyenne famille, pendant un an.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"



PETITES ANNONCES

LOGEMENTS A LOUER dans différentes parties de la ville. S'adresser à 102, rue Ste-Anne, ... cession Eugène Benoît.

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un ... Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de ...

A VENDRE, 2 terrains 150 x ... coins des rues Laframboise et ... cotte, à bonnes conditions. S'adresser à Lucien Lagassé, ... rue Concorde.

A VENDRE, lustres électriques (fixtures), pour salon, salle à dîner, passages, etc. En excellent état. Bon marché. S'adresser au *Courrier*.

A VENDRE.— Terrain de 100 x 120, sur les bords de la rivière Yamaska, au village de La Providence, en face du domicile de M. Paul-Emile Poirier. S'adresser à J.-B.-E. Durocher, 84, rue Saint-Simon.

INSPECTION GRATIS.— Nos hommes de service font l'inspection de toutes les marques de lessiveuses, repasseuses et balayeuses ... Travail garanti. Lubrification et huile changée $1.00.
Beatty Bros. Ltd., Tél. 920, ... rue Cascades.

A VENDRE ou à échanger, ... son de brique avec une valeur de ... 2½ arpents de terre. Située dans le village d'Upton, Co. Bagot. S'ad. à L. Pontbriand, 5a, rue Têtu, Saint-Hyacinthe ou E. Ratelle, Upton.

A LOUER.— Appartements chauffés, CONCIERGERIE, 4, 5, 6 et ... pièces. Chambre de bain tuile, ... che. Vidanges, escaliers intérieur et extérieur, trottoirs, etc., entretien hiver et été. Maison moderne construction, La Providence, ... vant être occupée 1er mars. Gara... ges chauffés. Prix raisonnable. S'adresser au Dr R. Rajotte, Tél. ...

LOGEMENT à louer, 6 pièces chauffées, eau chaude à l'année, chambre de bain et véranda. Pouvant être occupé le 1er mai. Garage annexé. S'adresser à Mme Ernest Gosselin, village Saint-Joseph.

A VENDRE, 25,000 feuilles Toiture Galvanisée Ordinaire ... Council Standard. Pour estimé envoyez longueurs du faite et ... chevron.
EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED, 1335 Delorimier, Montréal.

A LOUER.— Logement de 6 pièces, moderne, planchers en bois franc, chambre de bain, grande dépense, réservoir à eau chaude en cuivre, garage, situé à 95, rue Saint-Pierre, La Providence, voisin de l'église du Précieux-Sang. S'adresser à Ovila Phaneuf, 253, rue Girouard.

A LOUER: logement de 6 pièces, chauffé, eau chaude à l'année. Peut être vu en tout temps. S'ad. à R.E. Lavell, 110-B, rue Morison, Saint-Hyacinthe.

ON DEMANDE: vieux livres, revues, brochures, rognures, journaux d'avant 1890, imprimés dans la région de S.-Hyacinthe. Achèterais un ou plusieurs. Découpez cette annonce. M.-O. Frenière, 46 Hunter Place, Springfield, Mass.

A LOUER rue St-Pierre, près de l'église, La Providence, logement neuf, 5 pièces chauffées, avec passage et chambre de bain, fini moderne, eau chaude à l'année, garage chauffé si désiré, prix raisonnable. S'ad. à Théo. Ménard, rue Saint-Pierre, La Providence.

A LOUER: logement de 5 pièces, chauffé avec garage chauffé, situé à 284, rue Girouard. S'adresser à M. Raoul Lassonde, 217, rue Girouard. Tél. 527 ou 350.

COURS PRIVÉS
EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS
Professeur d'expérience
Bonnes conditions
Mlle A. CHAPUT
247, rue Girouard

ATTENTION
Surveillez bien les prochaines annonces de la
Grande VENTE de FOURRURES
CHEZ
Mme J. LAFLAMME
47, rue St-François. Tél. 1217W
(Place du Marché)

CORS enlevés à l'aide d'une solution à L'HUILE DE RICIN
Faites vos adieux aux pansements et aux lames de razoir. Le nouveau liquide NOXACORN soulage immédiatement et vous débarrasse des cors, callosités et oignons. Six ingrédients, dont l'huile de ricin, entrent dans la composition de NOXACORN. Usage facile. 35c vous épargnera beaucoup de malaise. Argent remis si vous n'êtes pas débarrassé de vos cors. NOXACORN en vente à la
Pharmacie L.-P. Gaucher
223, RUE CASCADES

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice Duplessis

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus*..... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré Mercier

87e ANNEE No. 52 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 16 FEVRIER 1940

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 16 FEVRIER 1940

Lord Tweedsmuir

Le gouverneur général du Canada est décédé à Montréal, dimanche dernier.— Il aimait les Canadiens et s'efforçait de les connaître de mieux en mieux.— Deux déclarations de lui dont il faut tenir compte.— Langue et tradition françaises.— Le Canada, pays souverain.— Notes biographiques.

Le Canada tout entier déplore la perte de lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, décédé dimanche dernier dans un hôpital de Montréal, à la suite d'un accident fort banal dont il avait été victime, quelques jours auparavant. Lord Tweedsmuir était âgé de 64 ans. Il était le quinzième gouverneur général du Canada, depuis la Confédération, et il est le cinquième de nos gouverneurs généraux, sous le régime anglais, à mourir au pays. Ceux qui, avant lui, finirent leurs jours au Canada, furent Richmond, en 1819; Sydenham, 1841; Bagot, 1843; Metcalfe, 1846. Sous le régime français, cinq gouverneurs moururent aussi en terre canadienne: Champlain, d'Ailleboust, (il n'était plus gouverneur), Frontenac, de Callières et de Mesy. M. Lapointe, ministre de la Justice, a dit dimanche dernier, en apprenant la mort de lord Tweedsmuir, qu'il avait été le plus Canadien de tous nos gouverneurs. Le mot est juste, dans une très large mesure. Sans doute lord Tweedsmuir était resté d'abord Ecossais, impérialiste d'esprit, dans le sens large du mot, mais il avait tenu à se rapprocher du peuple canadien. Il avait fait des efforts incessants pour prendre contact avec la population, dans toutes provinces canadiennes. Il avait visité le Canada d'un bout à l'autre, jusque dans les régions de l'extrême Nord, et partout il avait fait preuve d'une grande compréhension, il s'était penché avec sympathie sur les problèmes qui sollicitaient son attention.

* * *

Lord Tweedsmuir avait parcouru la province de Québec dès les premiers temps de son arrivée au pays. On se rappelle sa visite à Saint-Hyacinthe en mars 1936. Il parlait le français couramment, comme d'ailleurs tous les Anglais *cultivés*, et rien ne lui était étranger de la littérature française, et même canadienne-française. Ecrivain, l'un des plus en vue du Royaume-Uni, il n'avait jamais cessé de s'intéresser aux choses culturelles. Assistant au congrès de la Langue française à Québec, en 1937, il y avait dit entre autres choses, dans une allocution où se retrouvaient ses doubles préoccupations de critique littéraire et d'homme d'Etat: "Le Canada a le bonheur de posséder deux des grandes traditions de l'Europe, le français et l'anglaise... Votre langue surtout est un bien précieux, car la langue et la littérature françaises constituent une richesse, non seulement pour le Canada français mais encore pour le Canada anglais". Dans l'ordre strictement politique, une autre déclaration de lui ne saurait être oubliée. Le 12 octobre 1937, à l'Institut des Etudes internationales, lord Tweedsmuir déclarait:

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth. Si, dans une crise, le Commonwealth doit parler d'une voix unie, ce sera seulement parce que les parties composantes auront examiné pour elles-mêmes leurs problèmes propres et spéciaux et participé à la discussion, de telle façon qu'on puisse en arriver à un véritable facteur politique commun. Un peuple souverain doit, comme élément de son devoir souverain, déterminer sa propre attitude envers les problèmes de l'univers."

* * *

Cette citation comme la précédente, sur la langue et la tradition françaises, en dit long sur la haute valeur de l'homme qui disparaît. Non seulement lord Tweedsmuir possédait une vaste culture, mais il y avait chez lui une observation toujours en éveil, un jugement clair, de la réflexion et aussi de la mesure, qualité éminemment française, ou latine. Avant de prendre son poste au Canada, lord Tweedsmuir était surtout connu comme écrivain. Sous son nom de John Buchan, il avait publié quelque cinquante ouvrages; histoire, biographies, romans, poèmes. On dit même couramment, dans les milieux intellectuels, tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre et au Canada, que son oeuvre d'écrivain surpasse celle de l'homme politique et de l'administrateur. John Buchan, premier baron Tweedsmuir, était né le 26 août 1875. Après ses études à l'Université de Glasgow et au Brasenose College d'Oxford, il avait été admis au Barreau en 1901. Il fut journaliste, correspondant de guerre, secrétaire particulier, professeur d'université, député aux Communes de Londres. Il fut nommé gouverneur général du Canada en 1935. Mardi, 6 février, lord Tweedsmuir fut frappé d'une embolie cérébrale et il tomba, se heurtant violemment la tête, à sa résidence d'Ottawa, Rideau-Hall. Il dut s'y soumettre à une première intervention chirurgicale, et fut transporté ensuite à Montréal, pour une seconde. C'est à Montréal qu'il est décédé, dans l'après-midi de dimanche. Avec lui disparaît l'une des belles figures de notre histoire. Souhaitons que son successeur, qu'il nous vienne d'outre-mer ou qu'il soit choisi au Canada, ne lui soit pas inférieur.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

ON PARLE D'IMMIGRATION

Depuis quelque temps, les journaux sont remplis de nouvelles relatives à un mouvement d'immigration possible de sujets britanniques ou autres, au Canada. On peut consulter particulièrement, à ce sujet, le journal *Le Canada* des 24, 29 et 31 janvier. A une époque où les pays d'Europe sont censés avoir besoin de tout leur monde, il paraît étrange qu'on se soucie d'émigration. Songe-t-on déjà à l'après-guerre, et envisage-t-on celle-ci plus vite qu'il n'est admis généralement? A première vue, ce nouveau désir de peupler le Canada intéresse la Grande-Bretagne, bien plus que le Canada lui-même. Pour l'instant, celui-ci a tous les citoyens dont il a besoin, et même un peu plus. Il ne paraît pas encore; malgré tous les efforts des gouvernements, que le problème du chômage y aît été résolu, et ce malgré le renouveau économique escompté en marge de la guerre. Des milliers de jeunes gens se sont engagés dans l'armée expéditionnaire du Canada, mais d'autres milliers sont encore au pays, qui cherchent du travail et n'en trouvent point. Si l'armée ne les absorbe pas un jour ou l'autre, il faudra leur trouver de l'emploi avant de songer à en donner aux étrangers. Même la guerre terminée, notre gouvernement devra songer aux siens avant de se dépenser pour le surplus de population des pays européens. S'il est mal vu de parler de corde dans la maison d'un pendu, il est également inopportun de prêcher l'immigration dans un pays qui a lui-même un surplus de population dont il ne sait que faire.

M. ROOSEVELT ET LA RUSSIE

Le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, s'est élevé samedi dernier contre la dictature inhumaine de la Russie soviétique, ajoutant que 98 pour cent des Américains d'aujourd'hui sympathisent avec la Finlande, et sont prêts à lui venir en aide, en lui faisant tenir de l'argent. C'est à l'occasion d'une visite de milliers de membres de l'*American Youth Congress* que M. Roosevelt a fait sa déclaration, parlant d'un portique de la Maison Blanche. Le président des Etats-Unis n'a pas caché sa sympathie pour le peuple russe, et il a rappelé qu'aux débuts du communisme il avait vu avec plaisir ses chefs répandre l'instruction et l'hygiène dans les masses. Depuis, le communisme s'est rendu coupable d'horreurs innombrables, qu'un homme honnête ne peut que condamner. Aussi M. Roosevelt a-t-il fustigé avec énergie les chefs communistes, responsables du massacre de milliers d'innocents victimes, et dont l'orgueil est si grand, les motifs si pervers, qu'ils ont été jusqu'à bannir toute religion de leur pays. Il est un fait, dit-il, un fait connu de tous ceux qui ont le courage de regarder les choses en face, un fait admis dans le monde entier: l'Union soviétique est aujourd'hui une dictature aussi absolue que n'importe quelle autre dictature connue. M. Roosevelt a ensuite condamné avec énergie l'attaque de la Russie du côté de la Finlande, rappelant que ce pays est si petit qu'il ne peut jamais constituer un danger pour la Russie, et qu'au surplus il n'a jamais songé qu'à vivre en paix, dans son domaine propre, sans songer à chercher noise à ses voisins. L'attitude du président des Etats-Unis, dans les circonstances, est à louer. Il indique que, lui aussi, il n'est pas prêt à s'en laisser imposer par la jactance russe.

ENCORE LE PATOIS CANADIEN-FRANÇAIS

Le *New York Times* de dimanche dernier, 11 février, contenait un article remarquable sur les Laurentides québecoises et la vogue qu'y trouve le ski, depuis quelques années. Si l'observation y est dans l'ensemble juste, il a fallu que l'auteur, Lynn Preston, se permette sa petite allusion au patois canadien-français. Les visiteurs dans le nord de la province, est-il noté, s'amusent à écouter le patois des habitants: *listen to the strange patois of the habitants.* Il est toujours étonnant de trouver, dans un journal aussi sérieux que le *Times* de New York, et jouissant d'une autorité mondiale, des vieilles rengaines de ce genre. Chez les Anglo-Saxons le moindrement cultivés, aux Etats-Unis comme au Canada, il n'y a plus personne pour s'arrêter à la légende du patois canadien-français. On permet à celle-ci, tout au plus, de rester comme amusette aux mains des dénigreurs de bas étage. Aussi les directeurs du *Times* feraient-ils bien de surveiller ceux de leurs rédacteurs ou collaborateurs qui ne donnent pas de preuve sérieuse de culture générale. Ils s'exposent, quand ils viennent au Canada, à commettre des impairs de grande classe. Lynn Preston signale encore que, devant l'invasion des touristes dans les Laurentides, les familles canadiennes-françaises, de seize à vingt enfants, se mettent en quatre pour bien recevoir les visiteurs. S'il est encore des familles nombreuses au Canada français, il ne faut tout de même pas donner cette impression que toutes les familles y comptent au moins seize enfants, et ordinairement davantage. C'est pourtant ce qui ressort de l'article signalé. Ici encore, exagération.

H.B.

LETTRE DE QUÉBEC

LA SESSION PROVINCIALE S'OUVRIRA LE 20 FEVRIER.— LES DIVERS TRAITEMENTS DE NOS REPRESENTANTS AU PARLEMENT.— UNE ENTREVUE DE L'HON. M. DUPLESSIS, CHEF DE L'OPPOSITION.— L'ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.— LES EDIFICES PARLEMENTAIRES ET CERTAINES AMELIORATIONS PROJETEES.— LA PECHE A LA SEINE SERAIT DEFENDUE PAR LE MINISTERE DE LA CHASSE ET DES PECHERIES.

La première session de la 21ème législature s'ouvrira le 20 février. C'est un mois plus tard que d'habitude. L'an dernier on s'était mis au travail le 18 janvier et la prorogation avait eu lieu le 28 avril. Mais il paraît que les députés ruraux seront libres assez tôt pour aller commencer leurs semailles. Tout fait prévoir que les législateurs auront terminé leur tâche au début de mai. Et cela n'empêchera pas le gouvernement de décréter un ajournement d'une huitaine de jours à l'occasion de Pâques. Dans les milieux parlementaires, on prétend que le congé de Pâques sera légèrement prolongé pour permettre à la députation de prendre une part active à la campagne électorale. Mais ce ne sera guère plus que l'ajournement traditionnel.

Mercredi dernier, le premier ministre a déclaré aux journalistes qu'il sera heureux de coopérer avec M. King pour assurer sa victoire, mais que la session ne serait pas suspendue, peu après l'ouverture des Chambres, jusqu'à la fin de la lutte, comme le voulait une rumeur.

Cette année, la session soulève un intérêt très considérable. Mentionnons tout d'abord que la lecture du discours du trône sera faite par un nouveau lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset. Ensuite, on verra un nouveau président dans les deux chambres. Au Conseil législatif, ce sera M. Hector Laferté, qui en est cependant à son deuxième terme.

Mais ce qui rendra surtout la session intéressante, c'est qu'elle sera dirigée par un nouveau gouvernement, dont le chef est M. Adélard Godbout. Dans la Chambre basse, les figures nouvelles seront très nombreuses. Le premier ministre n'a pas encore terminé le partage des sièges de l'Assemblée législative, mais on peut affirmer qu'il aura à sa droite M. T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'opposition libérale, pendant trois années consécutives. Dans une entrevue, M. Godbout a déclaré qu'il avait fixé la place de chacun de ses ministres, mais que celle des députés serait probablement choisie, dimanche.

Où siégera M. Camillien Houde? C'est le seul indépendant à la Chambre basse. On croit qu'il occupera une banquette à gauche.

Comme nous l'avons annoncé ces jours derniers, M. Duplessis, ancien premier ministre et maintenant chef de la loyale opposition, est revenu d'un long voyage à travers le Canada. L'échec qu'il a subi au mois d'octobre dernier ne lui a rien fait perdre de sa combativité. Ses adversaires le trouveront plus actif et plus redoutable que jamais. On peut donc s'attendre à d'intéressants débats.

Les traitements

Le traitement du lieutenant-gouverneur de la province de Québec est de $10,000.

le traitement du premier ministre de la province de Québec est de $14,000; les ministres reçoivent $8,000 et les ministres sans portefeuille, $3,000;

l'indemnité sessionnelle des conseillers législatifs à Québec est de $2,500, plus $300 pour frais de déplacement. Le président du Conseil législatif reçoit une indemnité additionnelle de $5,000;

pour chaque session de la législature, les députés à Québec reçoivent $2,500;

le président de l'Assemblée législative reçoit, outre son indemnité sessionnelle de $2,500, une allocation de $5,000, plus une somme de $1,000 pour ses frais de logement; le vice-président de l'Assemblée législative reçoit, outre une indemnité sessionnelle de $2,500, une allocation de $1,000;

le chef de l'opposition reçoit $5,000 en plus de son indemnité sessionnelle de $2,500.

M. Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et chef de l'opposition parlementaire, était lundi matin aux bureaux de l'organisation de l'Union nationale, rue Saint-Jacques, où il a reçu un grand nombre de visiteurs.

* * *

Interrogé au sujet de la rumeur publiée par un journal libéral qu'il serait candidat aux présentes élections fédérales, M. Duplessis a répondu:

"Un journal libéral reconnu par le nombre de canards qui caractérisent ses activités journalistiques, a prétendu que je serais candidat fédéral dans le comté des Trois-Rivières-Saint-Maurice.

"Les électeurs des Trois-Rivières et la population de la province de Québec m'ont donné un mandat provincial que j'entends remplir avec toute l'énergie dont je suis capable et avec tous les faibles talents que la Providence m'a donnés. Je ne suis pas et je ne serai pas candidat à la prochaine élection fédérale, car je suis irrévocablement décidé à demeurer dans la politique provinciale".

Parlant de l'emprunt de $65,000,000 du gouvernement provincial, M. Duplessis dit: "Je constate que le gouvernement Godbout emprunte $65,000,000. M. Mathewson, trésorier provincial, à qui se seraient adressés les journalistes, a répondu que les banques et le syndicat chargé de l'emprunt donneraient les explications nécessaires. C'est une nouvelle preuve, et évidente, de l'assujettissement du gouvernement Godbout aux puissances d'argent. Sous le gouvernement de l'Union nationale, c'était le gouvernement qui décidait et expliquait la politique de l'administration provinciale et non pas les banques et les syndicats financiers."

L'adresse

M. A.-V. Roy, représentant de la division de La Durantaye, au Conseil législatif, a été choisi comme le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône à la Chambre haute. M. Frank Carrer sera le secondeur de l'Adresse, comme nous le disons ailleurs.

Le premier ministre a déclaré que ni le président de l'Assemblée législative, ni le leader du gouvernement au Conseil législatif ne sont encore désignés.

M. Gohier remplace M. Paradis

M. Alphonse Paradis, ingénieur en chef de la Voirie, vient de prendre sa retraite, et il est remplacé par le directeur général de la Voirie, M. Ernest Gohier. M. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics, a annoncé la nouvelle. M. Paradis était au service de la province depuis plusieurs années. Après ses études à l'Ecole Polytechnique, à Montréal, il était entré à la Voirie en 1914 comme ingénieur-inspecteur. En 1918, il était promu ingénieur de district et en 1932, à la mort de M. Alexandre Fraser, il devenait ingénieur en chef. Pendant plusieurs années il enseigna à l'Ecole d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval. M. Gohier, qui succède à M. Paradis, était nommé l'été dernier par le gouvernement Duplessis, directeur général de la Voirie.

Les édifices parlementaires

Depuis la construction des deux édifices parlementaires de la rue Saint-Augustin, on a souvent parlé de la nécessité de relier la partie neuve à la partie ancienne. Actuellement, les trois vieux édifices communiquent entre eux par des viaducs, ou des ponts ouverts, qui ne brisent pas considérablement l'harmonie de ces constructions, s'il est permis d'employer une pareille expression. Car tous les architectes ne s'entendent pas sur la réalisation de ce plan d'ensemble. On a certainement cru bien faire en construisant l'aile voisine de la bâtisse principale, puis l'aile de la bibliothèque. Pour d'aucuns, cependant, on a commis une grave erreur. Comme on ne peut mettre tout le monde d'accord et qu'il faut aujourd'hui accepter le fait accompli, nous n'insisterons pas davantage sur les divergences d'opinion. Ce qui importe, pour le groupe des trois édifices les plus anciens au groupe des deux édifices de date plus récente.

leur viaduc, au premier étage. Il

Ces derniers possèdent déjà s'agirait de construire un tunnel sous la ruelle du Parlement et sous la rue Saint-Augustin. C'est un projet d'assez grande envergure, mais dont le coût n'aurait rien de prohibitif. C'est de plus une amélioration qui s'impose. Pendant tout le cours de la saison rigoureuse et même en été, lorsqu'il pleut, on ne peut traverser d'un édifice à l'autre sans s'habiller comme pour un long voyage. Quand on songe au nombre d'employés qu'il y a dans les édifices parlementaires et aux fréquents déplacements qu'ils ont à faire, d'un édifice à l'autre, on a une idée des ennuis continuels résultant de l'absence du tunnel.

D'après les informations que nous avons pu obtenir, le nouveau gouvernement aurait décidé de prendre des mesures pour que tous les édifices puissent communiquer entre eux.

Des architectes auraient été chargés de préparer des plans et les travaux commenceraient assez prochainement.

La pêche à la seine

Le ministre de la Chasse et de la Pêche, M. Pierre-Emile Côté, annonce l'interdiction de la pêche commerciale à la seine dans tous les lacs de la province. Il est presque certain que cette pêche sera défendue aussi dans la partie du fleuve où la marée ne se fait pas sentir. Enfin, son ministère étudie le projet d'interdire également la pêche à la seine dans la baie de Missisquoi, parce que les pêcheurs recueillent là, à l'époque du frai, du poisson jeté à l'eau en territoire américain à l'état de fretins.

Ces interdictions auront pour but de favoriser la pêche à la ligne, la seule que pratiquent les touristes canadiens ou américains. Si nous laissons pêcher à la seine, dans les lacs et dans la partie d'eau douce du fleuve, toutes sortes de poissons, nous allons détruire le poisson de tourisme, tel le doré, le maskinongé, etc. L'intérêt général doit l'emporter sur l'intérêt particulier.

Projet de réforme

M. Côté annonce ensuite que de hauts fonctionnaires de son ministère préparent un projet de réforme des différentes commissions de ce département: Commission des eaux courantes, Régie de l'électricité, Syndicat national de l'électricité, etc.

Il est clair qu'à la prochaine session le ministre présentera des projets de loi à cet effet.

NOS CAMPAGNES

SABREVOIS

La semaine dernière, eut lieu au sous-sol de l'église, une soirée récréative de vues animées gracieusement données par la Compagnie McCormick-Deering

L'assistance nombreuse put retourner enchantée. Les projections lumineuses qui représentaient progrès, machine agricole, visite royale furent des plus intéressantes. Merci à M. A. Desrosiers, agent général et à M. Philias Tougas, notre agent local.

—En visite chez M. et Mme Albion Hébert: M. et Mme Philippe Lanoue, Mlles Blanche, Bernadette et Laurette Lanoue et M. Louis-Philippe Lanoue, d'Henryville; chez M. et Mme Philias Tougas: M. et Mme Origène Tougas, Mlles Réjeanne et Claire Tougas, Lucille Bazinet, de Montréal.

———:-o-:———

STE-SABINE

Mardi le 30 janvier avaient lieu les funérailles de Mme Joseph Lamarre née Marie Robidoux. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Pépin: le deuil étaient conduit par MM. A. Bonneau et A.D. Phénix. Les porteurs étaient les trois petits fils de la défunte, MM. Napoléon jr., Eugène et Zéphir Lamarre et de MM. D. Bastien, Alexis Surprenant et L. Bonneau.

Les dames de Ste-Anne suivaient le cortège; portaient les rubans: Mmes Jos. Côté, R. Tarte, O. Davignon, O. Messier, Alex. Surprenant, G. Phénix, A. Tarte, L. Charpentier et A. Choquette.

La quête fut faite par Mmes A .Surprenant et G. Phénix accompagnées des deux petits-fils de la défunte, MM. Nap. et Eugène Lamarre.

—M. et Mme H. Larivière, MM. G. et L. Larivière, à Ste-Brigide, en visite chez des parents, ces jours derniers.

—M. et Mme A.D. Phénix et leur famille se rendaient dimanche à Farnham, en visite chez M. C. Gravel.

———:-o-:———

PIKE RIVER

Mlles Jeannette et Claire Marchessault se rendaient à St-Hyacinthe, la semaine dernière, où elles visitaient des amies.

—M. et Mme Gérard Phénix, de Ste-Sabine, chez M. Aurèle Bilodeau, récemment.

—Mlle Eugénie Lafrance, de Bedford, visitait son frère, M. Alfred Lafrance, ces jours derniers.

—M. et Mme Willie Berry et leurs fillettes Thérèse et Lucienne, Mme Philippe Berry, tous d'Iberville visitèrent la famille Lucien Marchessault, dimanche dernier.

Mont St-Grégoire

Samedi dernier, étaient célébrées en notre paroisse les funérailles de M. William Ostiguy, décédé à l'âge de 84 ans. M. le curé Lafleur fit la levée du corps; à la messe officiait le neveu du défunt, M. l'abbé Roger Raymond, vicaire à Saint-Henri de Montréal. Un autre parent, M. l'abbé P. Loiselle de Ste-Brigide assistait au choeur. Le défunt laisse deux fils: Napoléon et Placide, sa belle-fille, Mme Nap. Ostiguy et six petits-enfants.

—Le 1er du courant, par une température idéale, près de deux cents personnes prenaient part à une soirée de bingo, sous la présidence de M. le curé Lafleur, soirée organisée par Mmes A. Quintin, Annibald Tarte et Mlle Emilienne Quintin, au profit de l'église. Plus de 50 prix de bingo furent donnés, et les gagnants de la coutellerie, du $5 en or et de la parure de lit, dons des marguilliers, furent: Mme O. Lalanne, M. F. Bonneau de notre paroisse et Mlle A. Jetté de Sabrevois. Les recettes nettes de cette organisation furent de $460.

———:-o-:———

St-Paul d'Abbotsford

—Mlle Thérèse Paquette, de Montréal, était en visite chez sa soeur, Mme Hervé Paquette, ces jours derniers.

—M. Albert Robert, de Montréal, est venu ces jours derniers chez son père, M. Maxime Robert.

—M. et Mme Antoine Borduas, de Marieville, en visite chez M. Isidore St-Pierre, récemment.

—Le 18 janvier, Mlle Rolande Gaudreau recevait un groupe d'amies pour un bridge. Parmi les invitées on remarquait Mlle Bonise de St-Hyacinthe; Mlles Lucile et Berthe Auger, Berthe et Léona Martin, Cédulie Robert, Aline Handfield; M. et J.-d'Arc Gauthier, ses cousines; Yolande et Fernande Brodeur et Jacqueline Rochon.

———:-o-:———

THEATRE CORONA

La direction du Théâtre Corona est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle une nouvelle extraordinaire. A l'occasion de la présentation des deux films "Pour la Moisson" et "Golgotha", les enfants accompagnés seront admis à prix spécial en matinée et en soirée.

"Pour la Moisson", le premier film à l'affiche est d'un intérêt tout particulier puisqu'il traite d'un problème intéressant les jeunes, celui de la vocation. Pour ceux qui devinent les inquiétudes des enfants tourmentés par le choix de leur orientation future doivent voir ce film car il leur exposera mieux cet angoissant problème. "Pour la Moisson" vous aidera, "Pour la Moisson" vous guidera.

Le second film à l'affiche est "Golgotha", le plus sublime drame de l'univers. Ce film réalisé par le génial metteur en scène français Julien Duvivier est le récit complet de la passion de Jésus-Christ.

La nature du sujet exigeait une réalisation importante. On n'a rien négligé pour le faire. Les artistes qui ont prêté leurs talents à l'incarnation des personnages ont joué avec sincérité, avec une réelle dévotion. Aucune faute de goût, pas d'inutile grandiloquence et surtout une scrupuleuse exactitude du texte et du geste.

Robert LeVigan nous donne du Christ une image de douceur et de souffrances réellement divine. Jamais on a joué avec pareille mesure. Jean Gabin, l'artiste si aimé du public est un Pilate parfait. Harry Baur est Hérode. Ces deux artistes sont criants de vérité, d'astuce, de lâche asservisssement, aux pouvoirs du Sanhédrain. Lucas-Gridoux est effarant dans le rôle de Judas; Juliette Verneuil est magnifique dans le rôle de la Mère de Jésus. Citons Edwige Feuillère qui incarne le rôle de la femme de Pilate. Bref, une distribution digne d'un tel film.

Lundi soir, 19 février, la salle étant louée à la Société des Concerts, il n'y aura pas de représentation cinématographique.

"GOLGOTHA" est un film qu'il faut absolument voir. De mercredi à vendredi prochain, la direction du Corona présentera André Luguet et Lili Damita dans "L'Escadrille de la Chance" et Madeleine Ozeray dans "Un peu d'Amour". Charlia dans "La Tragédie de la Mine".

Samedi soir, 24 février à neuf heures, "Les Comédiens Associés" présenteront la superbe pièce "Frou-Frou". Réservez vos places dès maintenant, les billets se vendent rapidement.

STE-HÉLÈNE

Dimanche le 11 février la grand'messe a été chantée par le R.P. Laramée, O.P., de Saint-Hyacinthe, il donna aussi le sermon.

—Mardi, le 30 janvier, a eu lieu le mariage de M. Jean-Paul Lapierre, fils de M. Elphège Lapierre avec Mlle Marie-Paule Phaneuf d'Upton.

—A Montréal, le 3 février en la chapelle de la cathédrale a eu lieu le mariage de M. Pierre-André Lambert et de Mlle Alice Dufault, G.M.G., fille de M. Wilfrid Dufault de notre paroisse et de Mme Dufault décédée, née Albertine Sawyer. Se sont rendus à Montréal pour la circonstance M. Wilfrid Dufault et sa fille Mlle Cécile de Ste-Hélène, son autre fille Mlle Alexandrine et son ami, M. Arthur Cloutier ainsi que M. et Mme Roméo Forbes de Saint-Hyacinthe, M. René Dionne de Drummondville qui accompagnait sa cousine Mlle Gabrielle Dufault, G.M.G. fille ainée de M. W. Dufault.

—En visite récemment chez M. Irénée Benoît leur neveu M. Germain Fredette ecclésiastique, du Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Arcadeus Lussier M. Charles-Omer Lussier et sa soeur Mlle Léona de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Alphonse Brodeur M. Joseph Joyal de Montréal, M. Pierre-Paul Brodeur, Mlles Emma Brodeur et Mélanie Bourgeault de St-Hugues.

—Chez M. P. Savoie et Mme J. Joubert, Mme Henri-Paul Savoie et son garçonnet de St-Germain de Grantham.

—Chez M. Wilfrid Dufault sa fille Mlle Alexandrine et M. Arthur Cloutier de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Z. Sawyer, M. René Dionne de Drummondville.

—Mlle M.-E. Sawyer et une amie Mme J. Boucher de Saint-Eugène de Grantham étaient à Saint-Hyacinthe le 29 janvier pour assister au sacre de S.E. Mgr Douville.

—En visite chez MM. G. Vertefeuille et A. Brière, M. Jean-Marie Taillon et Mlle Eliane Robert de Montréal.

—MM. Elphège et Armand Lapierre, Germain Petit, Raymond Lussier, Laurent-Paul Fafard, Adrien Picard, Jean-Marie Rivard, Léo Daigle et Roméo Guertin se sont rendus à Saint-Hyacinthe où ils ont fait une retraite fermée du 8 au 11 février, chez les RR. Pères Dominicains.

LIGUE DE QUILLES DES BANQUES UNIES

Les joueurs Charpentier et Mignault se sont surpasssés et l'équipe Epargne a décroché 3 victoires sur l'équipe Commercial, vendredi dernier, sur les allées de la Société Philharmonique. Les gagnants ont par ce fait délogé l'équipe Commercial de la 1ère position dans la Ligue de Petites Quilles des Banques Unies.

Charpentier fit la somme de 357 et Mignault accumula 319 points, dont une partie de 138. Bushnell fut le pilier des vaincus en roulant la somme de 293, dont une partie de 116 points. L'équipe Epargne sera certes le cauchemar des autres équipes d'ici la fin de la campagne régulière.

Grâce aux 2 triomphes qu'elle a remportés contre l'équipe Change Etranger, l'équipe Escompte a pu quitter la dernière place du classement. C. Côté, de l'équipe gagnante, contribua le plus avec la somme de 312, dont une partie de 119 points. Campbell fut la vedette de l'équipe Change Etranger: il roula la somme de 331.

Les coupons de pratique offerts par la Société Philharmonique aux joueurs qui ont amassé le plus haut pointage, ont été mérités par G. Charpentier, J. Campbell et Mignault. Nous publions ci-dessous le résultat détaillé des matches:

ESCOMPTE:				
Méthot	80	78	100	258
Darche	96	66	137	299
Côté R.	66	99	105	270
Côté C.	119	92	101	312
Dumont	50	78	110	238
CH. ETRANGER:				
Flibotte	78			78
Campbell	98	138	95	331
Arpin	78	138	95	331
Chagnon	84	72	91	247
Fournier	101	62	75	238
St-Amant		65	75	140
L'équipe Escompte gagne 2 parties.				
COMMERCIAL:				
Bousquet	81	86	94	261
Sicotte	80	89	91	260
Vinet	85	74	110	269
Bushnell	116	98	79	293
EPARGNE:				
Mignault	109	72	138	319
Lorange	74	121	95	290
Charpentier	126	100	131	357
Allard	101	90	85	276
L'équipe Epargne gagne 3 parties.				

HONNEUR AU MERITE

Plus forte moyenne:
Gérard Charpentier 357

Plus fortes parties:
J. Campbell 138
G. Mignault 138

———:-o-:———

STE-BRIGIDE

Mlle M.-Jeanne Bessette, de St-Jean passe quelques jours chez M. et Mme Ernest Laroche

—M. et Mme Alcide Messier de Sainte-Angèle en visite chez M. et Mme Théodore Ponton, dimanche dernier.

—Mlle Marie Morrisseau, de St-Jean, chez M. et Mme Joseph Gagnon, dernièrement.

—Mme Joseph Gamache assistait jeudi dernier au bingo organisé par la St. John's Ladies and Social Club.

—MM. l'abbé Pierre Loiselle, Emile Bonvouloir, M.P.P., Elzéar Goineau, Emile Monty, M. et Mme Philias Paquette assistaient uax funérailles de M. Alcide Quintin, mardi dernier.

—MM. et Mmes Albert Lemaire, Emile Monty, Henri Patenaude, Albert Benjamin, Mlle Madeleine Lemaire visitaient M. et Mme L. Leduc, de Saint-Alexandre, dernièrement.

—Mlle Laure Berger de passage à Saint-Jean, récemment.

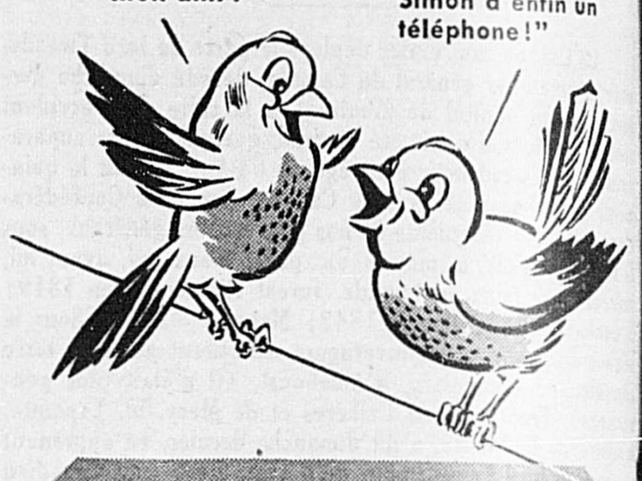
—M. et Mme Joseph Gamache se rendaient à Saint-Jean chez M. et Mme Léo Bessette, samedi dernier.

LA CONSTIPATION EST UN INDICE DE SECHERESSE
de manque d'humidité à l'intérieur

La masse sèche des déchets alimentaires a tendance à s'entasser dans le gros intestin et à s'y mouvoir trop lentement. Cela peut provoquer des maux de tête et miner votre santé. Et puis la constipation s'ensuit, causant éventuellement des dérangements d'estomac, de la congestion du foie et diverses maladies. L'Eau Purgative Riga aidera certainement à vous soulager de toute maladie ou constipation résultant d'une absence d'humidité dans l'appareil digestif. L'Eau Purgative Riga aide à apporter du liquide à l'appareil digestif pour aider l'évacuation régulière et prévenir la toxicité. Faites un essai d'Eau Purgative Riga—vous vous sentirez beaucoup mieux.

"N'est-ce pas une nouvelle ligne, mon ami?"

"En effet . . . Le père Simon a enfin un téléphone!"



Les cultivateurs reconnaissent dans le téléphone un ami des bons et des mauvais jours et une affaire payante. Un téléphone est essentiel pour la ferme—et pour *toute* la famille qui y vit. Rien ne donne davantage en service, en utilité, en protection contre le danger que le téléphone. C'est pourquoi le père Simon en a un. Et vous?

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

1880 1940

60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

CORONA

-- Programme se terminant le 20 Février --



En programme double avec

"GOLGOTHA"
(Le film de la Passion)
À LA DEMANDE GÉNÉRALE du PUBLIC

Mer. - Jeu. - Ven., 21-22-23 Fév.

André Luguet ET Lili Damita
dans
" L'escadrille de la ch. nce "

Madeleine Ozeray
dans
" Un peu d'Amour "

CHARLIA
dans
'La Tragédie de la Mine'

Ses COMÉDIENS ASSOCIÉS présentent
ANTOINETTE et GERMAINE GIROUX
dans
FROUFROU

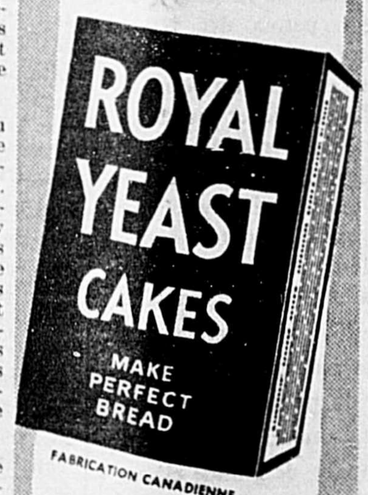
SAMEDI 24 FEV. en soirée
Représentation à 9 h.



PRIX:
.60 .50
.34 .25
Taxe incluse

PIERRE DURAND
MIMI JUTRAS
PAUL DE VASSAL
LILIANE DORSENN
FRANÇOIS LAVIGNE

"J'assure chaque fois un pain savoureux



FABRICATION CANADIENNE

parce que je garde ma pureté... toute mon activité"



LES SPORTS

Les Castors de Québec à St-Hyacinthe, dimanche

Dernière partie des visiteurs, à St-Hyacinthe, cette saison.— Les Bouledogues de Verdun termineront la saison locale mardi soir, à 8 hres 30.—Les Gaulois à Boston, les 22 et 23 février.

Les Gaulois de St-Hyacinthe, qui sont quasi assurés de terminer la saison régulière en 3e position, devront leurs dernières parties au programme local cette semaine, avant de s'adonner aux séries éliminatoires pour le championnat de la Ligue provinciale. Afin que les porte-couleurs de St-Hyacinthe résistent à battre leurs ennemis, la gent sportive devrait aller *légions* au stade municipal.

Tout d'abord, dimanche après-midi, à 2 heures 30, les Castors de Québec feront leur dernière apparition à St-Hyacinthe, étant actuellement hors des éliminations. Sans aucun doute, la victoire est assurée aux Gaulois, qui devront cependant employer beaucoup d'énergie. L'histoire de dimanche ne se répètera pas, soyez-en assuré. On sait que les Castors ont toujours livré aux Gaulois une lutte opiniâtre.

Mardi soir, à 8 heures 30, les Bouledogues de Verdun, qui à l'heure actuelle ne sont pas certains de participer aux éliminations, se rencontreront avec les Gaulois pour la dernière fois. Partant, une autre lutte terrible se dessine, les Bouledogues voulant à tout prix triompher afin de s'assurer le droit de lutter pour la course au championnat. D'autre part, les Gaulois feront tout ce qui est possible pour améliorer leur cause.

Selon la liste officielle des parties, les Gaulois doivent aller à Boston les 22 et 23 février, afin de jouer deux rencontres avec les Olympiens de la capitale du Massachusetts. Postée en 2e place, l'équipe de Boston y demeurera d'ici à la fin de la saison. Toutefois, les Bostonnais sont soucieux de décrocher la palme aux dépens de l'équipe qui aligne les frères Lemay et Poirier. D'autre part, les Gaulois se rappellent des deux défaites qu'ils ont subies à Boston à la fin de décembre 1939. Une revanche s'impose, n'est-ce pas?

———:-o-:———

UN DEFI A BERGERON



AMEDEE FERLAND

Boxeur de St-Hyacinthe, ancien champion de cette ville à 160 lbs, lance un défi à Julien Bergeron, champion actuel de la catégorie 160 lbs, pour un combat pour le championnat de cette ville.

———:-o-:———

SHERBROOKE GAGNE PAR 4 A 2

Les Cavaliers Rouges triomphent des Gaulois, mardi, à Sherbrooke.— Yvan Dugré et Red Ryan en viennent aux coups.

Heureusement que les Gaulois sont assurés de participer aux éliminations de la Ligue Provinciale de gouret, car depuis une couple de semaines, ils subissent défaite après défaite. Ainsi, mardi soir, à Sherbrooke, les Cavaliers Rouges les ont battus par le pointage de 4 26 c'était la 4e défaite consécutive des porte-couleurs de Saint-Hyacinthe.

Tout le monde sait que les équipes Sherbrooke et St-Hyacinthe alignent une pléiade d'étoiles du gouret. Et l'on sait aussi que les Cavaliers Rouges sont les grands rivaux des Gaulois. Partant, les spectateurs qui assistaient à la joute de mardi ont dévoré des yeux les gestes des athlètes. Le jeu se fit rude, et une bataille se déroula entre Yvan Dugré et Red Ryan. De plus, à la 3e période, Albert Lemay, l'instructeur des Gaulois, fut puni pour 10 minutes, pour insubordination.

Somme toute la partie fut féconde en sensations. Il a autre chose. Le très habile Forsey, avant du Sherbrooke, s'est rapproché des copains A. Lemay et Poirier dans la course au championnat des compteurs. De telle façon que les meneurs n'ont que 4 points de plus que Forsey. Les dernières rencontres susciteront beaucoup d'intérêt dans ce domaine. Voici le sommaire de la joute de mardi soir:

Première période

1—Sherbrooke, Harris (Roy, Forsey) 15.26
2—Sherbrooke, Reeves 17.35
Punitions: Piché, Mailley.

Deuxième période

3—Sherbrooke, Forsey (Harris, Peterson) 9.40
4—St-Hyacinthe, Poirier (A. Lemay) 19.30
Punitions: T. Lemay 2, Tourville, Bastarache, Forsey, Ryan (majeur) Dugré (majeur)

Troisième période

5—Sherbrooke, Roy (Piché, Ryan) 2.45
6—St-Hyacinthe, Ranger (Blanchard, Mailley) 7.18
Punitions: Ryan, T. Lemay, Campbell, A. Lemay (10 minutes insubordination).

MEL SIMON GERANT DU ST-HYACINTHE

Bien que nous ne soyons qu'à la fin de février, les nouvelles de baseball pleuvent depuis une couple de semaine. La Ligue Provinciale, dont le président est Jean Barrette, a réuni maintes fois ses dignitaires et des mesures des plus rassurantes ont été prises. C'est ainsi que l'Association sportive de Saint-Hyacinthe, qui exploite depuis deux ans une équipe de fort calibre, a réussi à engager comme pilote un athlète très renommé: Mel Simon. La *nouvelle s'était déjà répandue* dans notre ville, mais plusieurs croyaient qu'elle n'était pas officielle. Eh bien! rien à craindre, Mel Simon a bel et bien été le choix de l'Association sportive.

Mel Simon, qui durant les dernières années porta les couleurs des équipes professionnelles, nous l'espérons, saura satisfaire les Maskoutains. D'ailleurs, ces derniers le connaissent quelque peu, Simon ayant joué à la fin de la saison dernière dans l'uniforme de l'équipe Royal, de Montréal. Certes, Simon n'est pas une étoile du base-ball; mais on peut le considérer à juste titre comme une figure utile. Le futur gérant des Saints n'est pas un novice, étant donné les nombreux printemps qu'il a vécu. Une chose certaine, c'est que Simon, vu son expérience, méritera la confiance des partisans des Saints.

———:-o-:———

LIGUE DE PETITES QUILLES

Une nouvelle équipe, celle de la Maison Auger et Gaucher, fait maintenant partie de la Ligue de Petites Quilles de la Philharmonique à la suite du retraite de l'équipe du Magasin Fédéral. Lundi soir, l'équipe Auger et Gaucher fit ses débuts contre l'équipe J.-B. Lefebvre; et celle-ci gagna 2 des 3 parties.

Lussier fut le pivot de l'équipe J.-B. Lefebvre ,en roulant la somme de 340. Toutefois, la partie la plus élevée fut réussie par Charron, de l'équipe Auger et Gaucher, soit la somme de 156. La dernière des 3 parties fut la plus intéressante. Les joueurs de la Maison Auger et Gaucher se ressaisirent et triomphèrent.

Au second match, l'équipe du Restaurant Turenne rencontra l'équipe du Magasin Emile Souaid. La première nommée ne perdit qu'une partie, tirant parti de l'adresse de ses joueurs. Le jeune Maurice Campbell brilla d'un vif éclat pour les vaincus: il fit le total de 366. La partie la plus élevée fut faite par G. Lalonde, soit 148.

Le Magasin Auger et Gaucher:

Gaucher	91	75	108	—274
Charron	96	83	156	—335
St-Pierre	93	63	72	—228
Desmarais	90	89	128	—307
Riendeau			132	—132
Dummy		62		— 62
	370	372	596	1338
J.-B. Lefebvre Ltée.				
Gervais	118	83	100	—301
Boisclair	83	62	118	—263
Gingras	96	122	104	—322
Lussier	112	104	124	—340
Valois		64	74	—141
	409	438	520	1467
Chez Turenne:				
M. Larivière	112	94	133	—339
L. Vincent	107	85	135	—327
G. Lalonde	91	97	148	—336
L. Bibeau	107	86	97	—290
G. Poirier	131	113	77	—321
	548	475	590	1613
Magasin Emile Souaid:				
C. Désautels	66			— 66
E. Souaid		76	116	—192
L. Dumas	76	67	107	—250
Augustin	85	114	88	—287
L. Raiche	91	114	70	—275
M. Campbell	142	109	115	—366
	460	480	496	1436

———:-o-:———

L'OUVERTURE DE LA LIGUE PROVINCIALE LE 12 MAI PROCHAIN

Nous avons appris de source officielle que la campagne de la Ligue Provinciale, laquelle changera probablement de nom, commencera le 12 mai. Cette date d'ouverture n'a rien de nouveau relativement aux années précédentes. En effet, l'inauguration d'une saison, dans la Ligue Provinciale, s'est toujours faite durant les premiers jours de mai, alors que la saison nouvelle fait sourire tout le monde.

Il se peut que la liste des parties soit quelque peu allongée, étant portée de 72 à 84. C'est ce que nous avons appris du président de l'Association sportive, M. Ernest Picard. Une liste de partie telle que sera probablement cette année ne sert qu'à favoriser les propriétaires d'équipes.

L'équipe qui représentera notre ville ,et que pilotera Mel Simon, est déjà quelque peu formée. Deux lanceurs ont déjà été embauchés, mais nous ne pouvons divulguer leurs noms. En apprenant cette bonne nouvelle, la gent sportive maskoutaine n pourra s'empêcher de sauter de joie. Probablement avant deux mois, les athlètes qui plaideront la cause du St-Hyacinthe commenceront leur entraînement,

LEMAY ET POIRIER TOUJOURS EN TETE DES COMPTEURS

Les statistiques émises au milieu de la semaine indiquent que les frères Lemay et Poirier, la désormais très renommée ligne d'attaque des Gaulois de St-Hyacinthe, devancent encore Forsey, Peterson et Harris, la ligne la plus efficace des Cavaliers Rouges de Sherbrooke, dans la course au championnat des compteurs de la Ligue Provinciale de gouret. Toutefois, on a remarqué que les gars de Sherbrooke gagnent plus de points que les gars de St-Hyacinthe, depuis une couple de semaines.

En tête des compteurs, dominant le long peloton, apparaissent les noms de Gordie Poirier et A. Lemay, ayant chacun la somme de 80 points On a beau fouiller dans les registres de la Ligue Provinciale, la somme de 80 points n'a jamais été approchée par quiconque. Et n'oublions pas que la campagne 1939-40 n'est pas terminée. Dans le classement des compteurs, après les deux Gaulois mentionnés plus haut, viennent les membres de la ligne du Sherbrooke: Forsey, 75 points, Peterson, 67, Harris, 65. Tandis que Tony (Antonio) Lemay suit quelques places en arrière avec la somme de 54 points.

———:-o-:———

EN MARGE DE LA PARTIE SHAWINIGAN-SAINT-HYACINTHE

Après la joute de dimanche entre Shawinigan et St-Hyacinthe, on pouvait entendre dans les cercles sportifs maskoutains une multitude de réflexions différentes les unes des autres et un tant soi peu comiques. La gent sportive, stupéfiée par le résultat qui donnait une victoire de 9-3 à l'équipe de Shawinigan, n'achevait de ruminer tout ce qu'elle avait vu durant cette partie fort intéressante à plusieurs points de vue.

Tout comme les jours se suivent et ne se ressemblent pas, les athlètes, virtuoses ou maladroits, n'affichent pas toujours la même tenue. En une occasion, on les croirait infaillibles, en une autre, inhabiles. Et si l'on calcule d'après la moyenne, on sait parfaitement quelle est la véritable valeur d'un athlète. Les événements, en plusieurs cas, concourent à la réussite ou à l'échec. Cela, tout le monde l'a appris: c'est irréfutable.

Ainsi, dimanche, la joute de gouret mit aux prises deux équipes d'une force très inégale. Les Cataractes de Shawinigan occupent depuis le début de la campagne l'"un des derniers rangs dans le classement de la Ligue Provinciale; tandis que les Gaulois de St-Hyacinthe ont toujours détenu l'une des premières places. Eh bien! les Cataractes ont éclipsé les Gaulois, faisant la somme de 9 points contre 3. A première vue, cet examen, ce résultat paraît illogique. Mais comme nous l'avons écrit plus haut, les événements, en plusieurs cas, concourent à la réussite ou à l'échec. Partant, la victoire des Cataractes n'a produit en nous rien d'extraordinaire.

Courteau s'avéra un véritable cerbère, arrêtant coup après coup, se transportant d'un côté à l'autre de sa cage, faisant preuve d'une adresse incroyable. A maintes reprises, surtout dans le troisième engagement, les Lemay et Poirier visèrent continuellement la cage de Courteau. Ce dernier, d'un coup de jambière, écartait la rondelle et l'un des porte-couleurs du Shawinigan la transportait, à une allure endiablée, dans le territoire des Gaulois. Le jeune Paul Leclerc se défendit bien; sa tenue n'a rien de blâmable.

D'autant plus que les Cataractes, désirant ardemment le droit de prendre part aux éliminations, n'agissaient pas en automates. Ils se donnèrent la main et profitèrent de toutes les occasions. La glace molle a ralenti l'allure des joueurs, en plus de rendre la rondelle difficile à conduire. N'empêche que la foule de 1.300 amateurs s'est montrée frénétique en applaudissant les efforts répétés mais vains des Gaulois de M. Morissette.

Pierre SAINT-GERMAIN

Rien de mieux que le

THÉ VERT "SALADA" 36F

PLUS POUR VOTRE ARGENT

THÉÂTRE MASKA Rue St-Hyacinthe Tél. 61

Aujourd'hui et samedi, 16 et 17 février - Matinée samedi

Votre dernière occasion de voir ce film grandiose



Produced by PANDRO S. BERMAN • Directed by WILLIAM DIETERLE
Screen Play by Sonya Levien. Adaptation by Bruno Frank

Second film au programme
Everybody's Hobby,
avec
IRENE RICH ET **Henry O'Neill**
et toute une distribution d'étoiles

Attraction Spéciale
"Fighting Devil Dogs"
une série fort mouvementée
— EPISODE No 2 —
SUJETS COURTS

Programme se terminant LUNDI, 19 Février --



Directed by HOWARD HAWKS • A COLUMBIA PICTURE

Matinée dimanche
— SECOND FILM —



CET EXTRAORDINAIRE PROGRAMME DOUBLE est un des MEILLEURS DE LA SAISON.....

SUJETS COURTS DE CHOIX

De mardi à mercredi, 20 - 21 - 22 février — Matinée mercredi
-- SECOND FILM --



SUJETS COURTS

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE

GASPE $8.50 HALIFAX $13.50

Montmagny....$4.15 Rimouski.....$7.75 Rivière-du-Loup...$6.10

Départ : 1.23 p.m. et 9.08 p.m. VENDREDI, 23 FÉVRIER,
Retour : jusqu'au MARDI, 27 FÉVRIER, excepté Montmagny, 26 FÉV., et Gaspé et Halifax, 28 FÉVRIER.

Réductions proportionnelles des points intermédiaires. Voitures ordinaires. Pour renseignements, consultez

E.-O. PICARD, 33 Laframboise, S.-Hyacinthe, Tél. 354

— NOTES LOCALES —

M. ARSENE DAIGLE MEURT A S.-LOUIS

M. Arsène Daigle est décédé à Saint-Louis-de-Bonsecours, à l'âge de 47 ans. Le défunt laisse ses parents, M. et Mme Georges Daigle; quatre frères et cinq soeurs: Adélard, Rumford, Me; Joseph, Chicopee Falls, Mass; Pierre, New Liskeard, Ont; Louis, de Saint-Louis; Mmes Armand Laperle, (Marie-Anne), Springfield, Mass; Pierre Péloquin, (Ernestine), Sainte-Victoire; Jean-Charles Daignault, (Alice), Raoul Laplante, (Annette), et Mlle Laurette Daigle, Montréal. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Louis, M. l'abbé Armand Guertin, curé, chantant le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Joseph Grenon, Israel Mathieu, Doria Daigle, Robert Martin, Joseph Mathieu et Emery Dufault. Le défunt laisse encore ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Pierre Péloquin, J.-C. Daignault et Raoul Laplante, Mmes Aline Desserres, de Rumford, Me., Germaine Laperle, Alphonsine Chauvette, New Liskard, Béatrice Julien, Saint-Louis.

—:-o-:—

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Février, 8.— J.-Etienne-Jacques-Léon, fils de Paul Brunette et de Jeanne Laperle. Par. et mar. Etienne Beauregard et M.-Annette Laperle.

Février, 10.— Jean-Paul-Gilles, fils de Camille Petit et d'Aline Dion. Par. et mar. Roger Petit et Marie-Anne Leclerc.

Février, 12.— Marie-Claire-Monique-Claudette, fille de Donat Courtemanche et de Berthe Aliec Guertin. Par. et mar. Osias Guertin et M.-Albertine Bolduc.

Février, 12.— Marie-Thérèse-Solange, fille d'Arsène Laplante et de Florida Joyal. Par. et mar. Ovide Joyal et M.-Léona Laplante.

Sépultures:

Février, 12.— Wilfrid Brodeur, époux de Rosa Champigny.

Février, 13.—Philomène Gagnon, fille de Lucas Gagnon et de Léocadie Paradis.

PAROISSE NOTRE-DAME

Sépultures:

Février, 13.— Rose-Anna Roy, épouse d'Horace Daigle, 78 ans.

Février, 13.— Joseph-Aimé Vaillancourt, époux d'Emma Pratte, 62 ans 3 mois.

"GOLGOTHA" AU CORONA



Cette belle scène est tirée du film "Golgotha", la plus sublime histoire de l'univers que le public nous demande de représenter. Ce film sera à l'affiche samedi le **17 février** pour se terminer le 20 février.

Une autre grande attraction qui sera représentée au même programme "Pour la Moisson", l'histoire d'une vocation.

Pour ce programme et par permission spéciale, les enfants accompagnés seront admis à n'importe quelle représentation, le dimanche inclus, à 20c taxe comprise.

IMPORTANT: Lundi soir, 19 fév. La salle étant louée à la Société des Concerts, il n'y aura pas de représentation cinématographique.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Antoine Provost remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Antoine Provost soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

—:-o-:—

HOCKEY

Une grande partie de hockey aura lieu samedi, 17 février, au Stade de Saint-Hyacinthe entre l'équipe de la Gotham et celle du Patronage. La partie commencera à 8 hres 30. La fanfare du Patronage assistera à la partie. L'entrée est gratuite.

—:-o-:—

REMERCIEMENTS

M. Osias Langevin et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Osias Langevin, née Amanda Bernard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

L'UNITÉ SANITAIRE

Rapport des activités de l'Unité Sanitaire pour le mois de janvier 1940:

Travail de propagande: conférences d'hygiène générale, 27; assistance à ces conférences, 6227; représentations cinématographiques, 27; imprimés distribués, 84; communiqués aux journaux, 4; entrevues re: hygiène, 125; familles visitées par les visiteuses d'hygiène, 71.

Maladies contagieuses: cas déclarés, 2; cas dépistés, 16; maisons visitées, 2; contacts et cas suspects examinés 2; enquêtes épidémiologiques 18.

Tuberculose: cliniques, 3; personnes examinées, 49; cas positifs nouveaux 2; cas positifs anciens, 2.

Sérums et vaccins distribués aux médecins: sérums antidiphtérique (unités) 65000; sérums antitétanique (unités) 1500; nitrate d'argent (ampoules) 12.

Immunisations: immunisation antidiphtérique, injections dnnées, 77; immunisation antidiphtérique (terminée) 36.

Hygiène maternelle: conférence et démonstration privée 1; cas pré-natals visités, 7; cas post natals visités 15.

Hygiène de la première enfance: cliniques de puériculture, 10; bébés examinés (au-dessous de deux ans) 164; enfants préscolaires examinés, 81; bébés vus à domicile, 64; enfants préscolaires vus à domicile, 33.

Inspections sanitaires: logements visités re: nuisance, 4; école, 1; laiteries, 20; vacheries 9; abattoirs 4; marchés publics 2; autres établissements de victuailles 1; autres inspections, 24; total des inspectins, 66.

Laboratoire: prélèvements échantillons de lait. 31; prélèvement pour diphtérie, 1; prélèvement pour tuberculose, 5.

Heures travail: au bureau, officier médical, 76; infirmières 299; inspecteur sanitaire, 42; au dehors: officier médical, 101 infirmières, 211; inspecteur sanitaire, 122.

Milles parcourus: en automobile, officier médical, 485; infirmières, 56; inspecteur sanitaire, 384.

—:-o-:—

BINGO

Comme par les années passées la Garde d'Honneur organise un grand Bingo, qui aura lieu au sous-sol du Christ-Roi le 29 février. Soyez généreux et venez tous en grand nombre encourager cette Garde pour les services qu'elle rend. Le prix est de 35 sous pour 35 chances; en plus il y aura un magnifique prix de présence. Les prix sont exposés dans la vitrine de Mlle Herminie Fontaine, rue Cascades.

La Chronique du Séminaire

Commencé au sortir de la cérémonie des Cendres, le second semestre débute très sérieusement. Les élèves se sont mis immédiatement à l'ouvrage et cette première semaine fut excellente.

Le soir du mercredi des Cendres, nos finissants commençaient leur retraite de décision. Cette semaine, c'est le tour des Mathématiciens. Le R.P. Anthème Tétrault, s.j. prêche les deux retraites.

Lundi, 12 février. La Syntaxe spéciale n'est plus. Les élèves de cette classe sont montés ce matin en Syntaxe régulière, une moitié des élèves allant en en Syntaxe A et l'autre moitié en Syntaxe B. Il sera très intéressant de constater quelle influence exerceront l'un sur l'autre ces deux groupes d'élèves ainsi réunis.

Liste des premiers de classe:

Rhétorique A: Gérard Phaneuf, Sorel.

Rhétorique B: Ernest Parizeau, Granby.

Belles-Lettres: Maurice Brouillette, Knowlton.

Versification A: Hugues Leblanc, St-Hyacinthe.

Versification B: J.-L. Borduas, Marieville.

Méthode A: J.-P. Lamoureux, Saint-Jude.

Méthode B: J.-P. Valcourt, Saint-Simon.

Syntaxe A: Guy Saint-Laurent, Montréal.

Syntaxe B: Guy Daudelin, Granby.

Syntaxe spéciale: J.-B. Phaneuf, Saint-Denis.

Eléments-latins A: J.-L. Lemonde, St-Jean-Baptiste.

Eléments-latins B: J.-C. Jodoin, Saint-Damase.

Eléments-français: Jacques Côté, Saint-Hyacinthe.

PATRONAGE DES J. FILLES

N'oublions pas que c'est demain, 17 février, que la direction du théâtre du Patronage des Jeunes Filles reprendra ses représentations cinématographiques sonores.

Comme programme d'ouverture, on y projettera les films suivants: Le combat Joe Louis vs Max Schmeling — La visite de nos Souverains au Canada— Une désopilante comédie —Une tragédie intitulée "Speed Devil" Le film "Speed Devil" comporte énormément d'action, et met en vedettes des artistes d'une grande renommée.

Il y aura matinée à 2 heures et soirée à 8 heures. L'entrée sera absolument libre et les directeurs comptent que le public maskoutain ne manquera pas ces représentations.

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE RAPIDEMENT

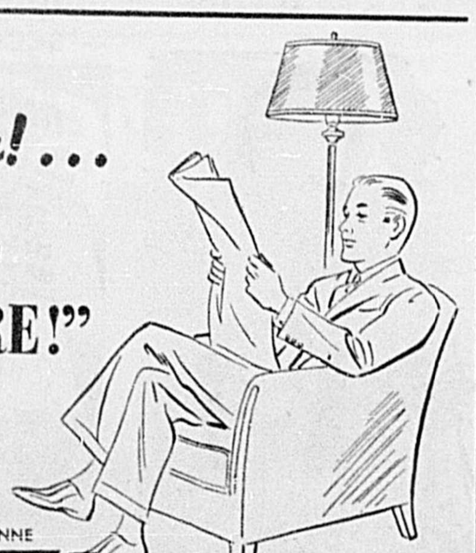
Soulagement rapide aux démangeaisons de l'eczéma, des éruptions et autres affections cutanées provenant de causes externes.

Emploiez le fameux D.D.D.

Une bouteille de 35c chez les pharmaciens vous convaincra, ou votre argent remis.



"Monsieur! ... QUEL BIEN-ETRE!"



FABRICATION CANADIENNE



Moins d'effort visuel pour Papa! Il trouve les ampoules de 100 Watts Edison Mazda épatantes pour la lecture. Elle donnent une lumière abondante et ne coûtent que 20¢.

Eclairez-vous mieux, Protégez vos yeux!

Lampes EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

L-129F

LA DERNIÈRE EXPOSITION DE MEUBLES

nous permet encore cette année, de nous procurer pour vous, les ensembles de mobiliers les plus modernes

Pour vous convaincre de la valeur et de la qualité des meubles 1940, nous vous invitons à venir visiter notre magasin. — De magnifiques décorations donnent aux pièces d'ameublement une réelle valeur de leur beauté

Nos prix sont convenables à toutes les bourses et nos conditions intéressantes pour tous. - Consultez-nous avant d'acheter

J. JETTÉ

Marchand de meubles

Tél. 214

PLACE DU MARCHÉ

Angle Saint-François et Saint-Antoine

L'ENDROIT IDÉAL POUR BIEN MEUBLER VOTRE FOYER

LA VIE AGRICOLE

Le veau de lait

Le gouvernement provincial annonce la distribution d'un bulletin sur "La production du veau de lait".— Ce bulletin est dû à MM. Rosaire Proulx et L.-J. Simard, agronomes.

Nous obtiendrons un bénéfice intéressant d'un produit trop fréquemment vendu à perte si nous portions une attention plus soignée à l'engraissement des veaux destinés au marché. Tel est l'enseignement que s'efforce de répandre ces jours-ci le Ministère de l'Agriculture.

Bien qu'elle ne saurait rapporter à l'agriculture du Québec les quelques cinquante millions de dollars provenant de l'industrie laitière et de l'industrie porcine, la production de bons veaux de lait laisserait un appréciable bénéfice aux producteurs au lieu de la perte résultant de la mise en vente d'une trop forte proportion de sujets communs et principalement de veaux de champs, si l'on tient compte que sur les 900,000 veaux naissant chaque année, 600,000 sont logiquement destinés à la consommation.

Voilà, en résumé, ce que prouvent avec l'appui de chiffres authentiques et l'énoncé de faits intéressants, deux zootechniciens du ministère de l'Agriculture, MM. Rosaire Proulx et L.-J. Simard, dans une brochure de 16 pages, illustrée, portant titre: "La production du veau de lait".

Dans ce bulletin, mis en distribution gratuite par le ministère de l'Agriculture, il est dit, entre autres choses, qu'un gros tiers des veaux classés l'an dernier étaient de la catégorie dénommée veaux d'herbe. Malheureusement pour les expéditeurs de ces animaux, le veau d'herbe ou veau de champ est de l'espèce qui ne donne aucun profit quand elle ne laisse pas de perte. C'est encore la catégorie d'animaux qui encombre le marché à certaines époques de la saison et provoque l'affaissement des prix.

On affirme, de plus, que le veau engraissé au lait, selon la méthode toute simple et naturelle conseillée par les auteurs du bulletin No. 142, paie le lait qu'il consomme un prix rémunérateur. Il y aurait encore avantage à améliorer la qualité des veaux de marché pour les quatre excellentes raisons suivantes:

1.— Afin de créer une demande constante pour une viande en elle-même excellente et maintenir les prix à un niveau profitable;

2.— Pour éviter la perte considérable que provoque la mise en vente d'un produit non apprécié du consommateur;

3.— Débarrasser le marché d'une portion notable du surplus de notre production laitière; le veau bien engraissé payant le lait qu'il consomme plus cher que ne le font la plupart des beurreries;

4.— Pour accroître nos exportations de bacon en substituant la bonne viande de veau à une partie du lard que nous consommons.

L'agriculteur ambitieux, s'appliquant à multiplier les sources de revenus de sa ferme désirera profiter de la manne de conseils que contient ce bulletin sur la façon d'engraisser, de préparer et d'expédier les veaux de lait de choix. Il en obtiendra une copie sans frais en demandant tout simplement le bulletin No. 142 au service de la Publicité du ministère de l'Agriculture, section des publications, à Québec.

LE SOIN DES ABEILLES AU PRINTEMPS

L'apiculteur en chef de la Station expérimentale fédérale de Kentville, N.-E., M. E.D. Craig, insiste tout spécialement sur le fait que le succès du rucher pendant l'été dépend en grande partie des soins dont il est l'objet au printemps. Il recommande d'examiner soigneusement toutes les ruches à la première journée chaude et de ravitailler toutes celles qui n'ont pas au moins quinze livres de provisions. Quand on a des rayons de miel de verge d'or restant de l'automne précédent, ce nourrissement est grandement simplifié, mais il ne faut jamais donner de miel aux abeilles à moins d'être absolument sûr qu'il vient de ruches sans maladies. On met un rayon de miel de chaque côté du nid à couvain en rompant d'abord les opercules qui le recouvrent. A défaut de miel on donne du sirop de sucre, composé de deux parties de sucre et d'une partie d'eau. Le sirop est donné dans un pot de dix livres, à couvercle poussé, perforé d'une trentaine de trous. Ce pot de sirop est retourné sens dessus dessous pardessus les cadres. On recouvre la chambre à couvain d'une hausse vide et l'on met le couvercle de la ruche pardessus la hausse.

Au premier examen de la colonie, l'apiculteur doit s'assurer qu'il y a une reine féconde, ce qui est révélé par la présence de couvain operculé. Les opercules doivent être plates. Si les opercules sont soulevées c'est un signe que la reine est bourdonneuse et dans ce cas il faudra la tuer et réunir la colonie à une autre qui a une reine féconde. Si une reine paraît être vieille et épuisée, il faudra la remplacer par une jeune reine, sinon la colonie ne serait pas assez forte pour emmagasiner un surplus de miel à l'époque de la récolte principale. On réunira toutes les colonies faibles à des colonies de force moyenne; on peut aussi les sauver et les renforcer en les mettant par-dessus des colonies plus peuplées, avec un chasse-reine ou garde-magasin entre les deux. Si la colonie faible n'a pas de couvain, on lui donnera un rayon de couvain provenant d'une colonie forte. Trois semaines plus tard on transportera sur un nouveau support la ruche qui contient le plus de couvain. Un autre moyen de renforcer une colonie faible est d'y ajouter un paquet de deux livres d'abeilles sans reine. Cette pratique est très répandue et c'est le seul moyen d'obtenir une récolte de miel.

DERNIERS PRIX DU MARCHE

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 12 février 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

ANIMAUX VIVANTS

Porcs vivants

Bacons (180-230 lbs)	
Prix de base, nourris et abreuvés	$9.25
Par camions	$9.35
Selects (190-230lbs.)	
Prime par tête de $1.00.	
Bouchers (160-240 lbs)	
Coupe par tête de $1.25.	
Légers - (moins de 160 lbs)	
coupe par tête de 75c	
Pesants (240-270 lbs)	
Coupe par tête de $2.50	
Extra pesants (plus de 270 lbs)	
Coupe de $1.50 et $2.00 du 100 lbs.	
Truies	$6.50 à $7.00
Porcs classés abattus	$12.30

Veaux de lait

Choix	$11.00 à 11.50
Bon	10.50 à 11.00
Moyen	9.00 à 10 00
Commun	7.50 à 8.50
Au seau	6,00 à 7.00

Veaux de champ

Bon	4.25 à 4.50
Commun	3.25 à 4.00

Bouvillons

Choix	$7.50 à 7.75
Bon	7.00 à 7.25
Moyen	6.25 à 7.00
Commun	5.50 à 6.00
Commun léger	4.00 à 4 50

Agneaux

En lots mélangés	$8.50 à $9.00

Moutons

Bon	$5.50 à $6.00
Commun	3.50 à 4.50

Taures

Choix, type à boucherie	$6.00 à $6.50
Bonne	5.50 à 6.00
Moyenne	5.00 à 5.50
Commune	3.50 à 4.00

Vaches

Choix, type à boucherie	$5.25 à $5.50
Bonne	4.50 à 5.00
Moyenne	3.75 à 4.50
Commune	$3.25 à $3.50
Très commune	2.75 à 3.00

Taureaux

Choix, type à boucherie	$5.25 à $5.50
Bon	4.50 à 5.00
Moyen	4,00 à 4.50
Commun	3.75 à 4.00

OEUFS

A — (Gros)	24c
A — (Moyens)	22c
A — POULETTES	21c
B —	20c
C —	18½c

GRAINES DE SEMENCE DE CHOIX Déry

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratis

COUPON

Messieurs:— S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom.....

Adresse.....

HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes

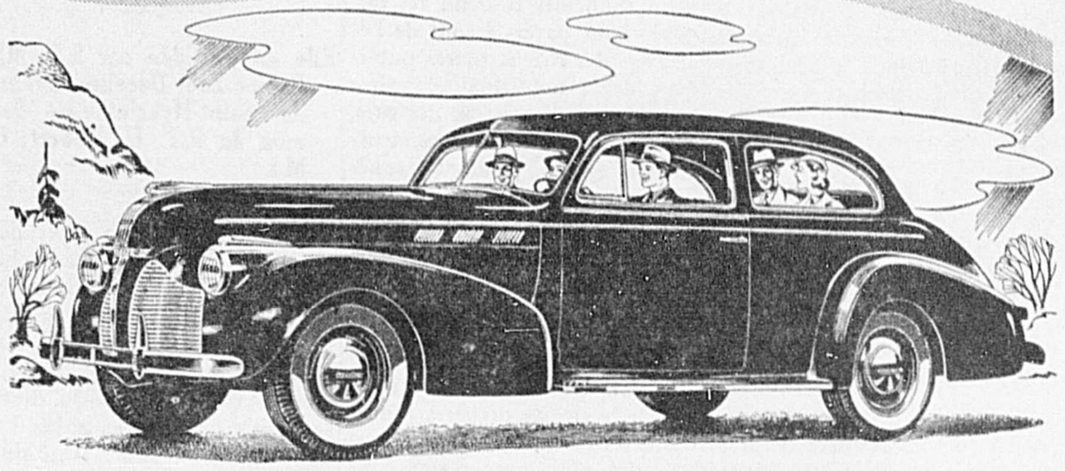
Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

Poussins P. R. B. de St-Antoine

Le Couvoir de St-Antoine offre toujours à ses clients des Poussins P.R.B. certifiés. Sujets d'élevage ayant toujours subi l'épreuve du sang. Accouplement R.O.P. Sélection vigoureuse. Demandez nos prix.

Couvoir Coopératif St-Antoine-de-Verchères
Thos. Marchessault, gérant

Comme la plupart des gens, vous la croiriez beaucoup plus coûteuse—



...Et cependant ses prix commencent parmi les plus bas!

VOICI L'OFFRE DE PONTIAC à la demande d'une auto à bas prix dont on puisse être VRAIMENT FIER! Elle est longue, basse et belle—plus grosse et meilleure sous tout rapport. Aménagement et capitonnage de luxe. L'avant évoque l'idée d'une monture conçue pour un joyau gigantesque. Elle a la performance d'une bête de race.

Que vous vouliez une grosse six économique au plus bas prix, ou une huit de grand luxe —il y a maintenant une Pontiac dont le prix, la puissance et l'équipement vous conviendront parfaitement.

Il y a 27 nouveaux modèles répartis dans 5 différentes classes de prix — de nouveaux exemples de beauté, d'élégance et de confort pour le prix.

Vous y trouverez plus de 60 perfectionnements, y compris les phares scellés, une visibilité accrue et une commande de vitesses améliorée— *tout* ce qu'il faut pour satisfaire votre goût et vous donner un rendement superbe.

5 NOUVELLES SÉRIES POUR 1940
27 NOUVEAUX MODÈLES
20 nouvelles six économiques et 7 nouvelles huit brillantes

LA MEILLEURE AUTO À BAS PRIX DU CANADA

Pontiac
Pour beauté et rendement

P-45BF

GARAGE MONDOR ENRG.
40, RUE MONDOR ST-HYACINTHE
— TÉL. 566 —

FORD HOTELS



Choisissez l'Hotel le plus économique, 750 chambres. Tarif: $1.50 à $2.50. Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable $1.50 à $2.50 Simple, pas de prix plus élev[é]. Radio dans toutes les chambres Rochester, Buffalo et Erie

TORONTO-MONTREAL

Achetez MAINTENANT VOS GRAINES DE SEMENCE CERTIFIÉES



DOMINION DU CANADA
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ETIQUETTE-CERTIFICAT D'INSPECTION DES GRAINES DE SEMENCE

Conservez cette étiquette. Si vous avez l'intention de faire l'inspection de la graine de semence

Ceci pour certifier que la graine de semence décrite sur le devant de cette étiquette est le produit d'un champ inspecté pour la production de graines de semence à ..... et a été éprouvée et classifiée sous l'empire de la loi des graines de semence, 1937, et des règlements ci-dessous.

Certificat d'enregistrement de la récolte No de ..... Génération..... l'Association des producteurs de graines de semence)

INSPECTEUR

L'APPROVISIONNEMENT de graines de semence au Canada s'épuise rapidement à cause de son emploi comme nourriture et à cause des ventes par les marchands-grainetiers. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les variétés de blé et d'avoine immunisées contre la rouille. Placez dès maintenant vos commandes pour vos semences du printemps.

Les graines de semence sont pures quant à la variété et elles assurent la production de plus grosses récoltes, de meilleure qualité et d'une plus haute catégorie. Elles ne nécessitent aucun nettoyage. Les graines de semence certifiées sont *vendues seulement en récipients scellés portant l'étiquette-certificat de l'inspecteur du gouvernement.* Achetez des graines de semence certifiées!

Pour tout renseignement concernant les sources d'approvisionnement de variétés approuvées, écrivez au Surintendant régional, Division des Plantes du Ministère Fédéral de l'Agriculture pour votre région, à la Ferme Expérimentale la plus rapprochée, au Ministère Provincial de l'Agriculture, ou à votre Collège d'Agriculture.

Les approvisionnements alimentaires sont importants en temps de guerre. Cette année ne plantez que ce qu'il y a de mieux.

Département des Fournitures Agricoles
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA
Honorable James G. Gardiner, ministre. 109F

Les POUSSINS BRAY font toujours l'affaire!

BRAY HATCHERY
30 rue Dufferin Sherbrooke
ou Henri Bernier, S.-Hyacinthe
J.-H. Chabot, St-Judes - Agents



Le conseil municipal fixe la taxe foncière et la taxe spéciale pour l'année 1940

La taxe foncière d'administration sera de quatre millièmes et demi; la taxe spéciale, pour l'éclairage et l'entretien des rues, pavages, trottoirs et égoûts, de deux millièmes et demi.

Du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations dans l'hôtel de ville, le lundi douze février mil neuf cent quarante, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: MM. les échevins Richer, Picard, Godbout, Bergeron, Sylvestre, Fontaine et Graveline, formant quorum, sous la présidence de M. l'échevin Paul L. Richer.

Il a été extrait ce qui suit:

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance du quinze janvier dernier, avis qui a été continué à la séance du cinq février courant, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Godbout, et le conseil approuve l'adoption du règlement suivant:

No. 543.— Règlement imposant la taxe foncière d'administration, et la taxe spéciale pour l'entretien de la voirie et l'éclairage des rues et places publiques pour l'année mil neuf cent quarante.

Il est décrété et statué par règlement du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, ce qui suit:

1o Une taxe de quatre millièmes et demi est imposée pour les fins d'administration pour l'année mil neuf cent quarante, sur les biens fonds situés dans la Cité de Saint-Hyacinthe, et imposables pour toutes fins quelconques, suivant la valeur réelle constatée au rôle d'évaluation en vigueur, et la même taxe est imposée pour les fins susdites sur toute terre affermée, servant au pâturage, en culture, non défrichée ou à bois, suivant la valeur réelle constatée au rôle d'évaluation en vigueur.

2o. Une taxe spéciale de deux millièmes et demi est imposée pour payer le coût de l'éclairage des rues et places publiques de la municipalité, ainsi que celui de l'entretien des rues, places publiques, pavages, trottoirs et égoûts, pendant l'année mil neuf cent quarante, sur tous les immeubles situés en cette cité et imposables pour ces fins, suivant la valeur réelle des dits immeubles constatés au rôle d'évaluation en vigueur.

3o. Il est ordonné au trésorier de la cité de préparer le rôle des dites cotisations foncières et spéciales, d'en donner avis et de procéder sans délai à la perception d'icelles.

4o. Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura subi toutes les formalités prescrites par la loi et la charte de la cité pour sa validité.

Nous soussignés, Paul L. Richer, président de la séance du douze février mil neuf cent quarante à laquelle le présent règlement a été soumis, et M.-A. David, greffier, certifions que le règlement numéro cinq cent quarante-trois (543) imposant la taxe foncière d'administration et la taxe spéciale pour l'entretien de la voirie, et l'éclairage des rues et places publiques pour l'année mil neuf cent quarante, a été adopté par le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance spéciale du douze février mil neuf cent quarante.

HORACE ST-GERMAIN
Notaire
SYNDIC DE FAILLITES
3, rue St-Denis, Suite 4.
Au dessus de la
Pharmacie BRODEUR
SAINT-HYACINTHE
Téléphone : Bureau 51
Résidence 82

M. J.-Aimé Vaillancourt est décédé à La Providence

Le défunt était âgé de 70 ans. —Outre son épouse, née Emma Pratte, il laisse trois filles.— Ses funérailles ont eu lieu mardi matin.

M. Joseph-Aimé Vaillancourt est décédé samedi dernier au village de La Providence, à l'âge de 70 ans. Il était veuf en premières noces de Maria Lemieux. Outre son épouse, née Emma Pratte, il laisse trois filles: la R.S. Aimée-du-Rédempteur, (Alice), des RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe; Mlles Léda et Marie-Rose Vaillancourt, aussi de cette ville. Deux frères et deux soeurs lui survivent également: MM. Césaire Vaillancourt, Hartford, Conn; Achille, Compton; Mme Trefflé Rhéaume, (Delphine), Saint-Bernard de Dorchester, et Mlle Léda Vaillancourt, dans le Maine. Les funérailles ont eu lieu mardi matin, en la paroisse du Précieux-Sang de La Providence, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eucher-A. Martel, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par le R.P. Laguë, des Clercs de Sainte-Croix, assisté de MM. les abbés Martel et Omer Jodoin, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, des messes furent dites par MM. les abbés Joseph Poitevin et Normand Guillet. Les porteurs étaient MM. Donat Tétreault, Joseph Laplante, Oza Blanchard, Joseph Lachapelle, Albany Beauregard et Georges Hébert. Le deuil était conduit par les deux frères du défunt; ses beaux-frères, MM. David Lemieux, Benoît et Arthur Lemieux; Wilbrod Richer, Saint-Denis-sur-Richelieu; Oliva Tétreault, Saint-Dominique; Joseph Messier, Sainte-Hélène; Ephrem Beaudoin, Montréal.

Le Couvoir Royal de Saint-Jude

MM. J.-N. Roy et Fernand Roy, B.S.A., viennent de terminer à Saint-Jude l'installation d'incubateurs nouveaux et des plus modernes. D'après les statistiques, leur couvoir serait le plus important des couvoirs indépendants de la province. Il fera désormais affaires sous le nom de Couvoir Royal.

CEREMONIE DE PROFESSION A L'HOTEL-DIEU

Elle est présidée par S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.— Sermon du R.P. U. Robert, O. M.I.

Une cérémonie de profession religieuse a eu lieu jeudi chez les RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Elle était présidée par S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de diocèse, assisté de MM. les abbés Ulderic Decelles, curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu, et A. Lavallée, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. U. Robert, O.M.I.

Ont prononcé leurs voeux temporaires: les RR. SS. Marie-Flore Gauvin, Farnham; Marie-Rose Lanoie, Manchester; Marie-Thérèse Martel dite Sainte-Louise, Coleraine, Mégantic; Liliane Côté dite St-Cyr, Lewiston; Blanche Gosselin dite Saint-Julien, Augusta, Maine; Jeannette Poulin, Waterville, Maine; Jeannette Binette, dite Sainte-Dorothée, Sanford, Maine; Marcelle Gazaille, Ste-Madeleine; Gilbert Dupont, dite Saint-Antoine de Padoue; Alice Fafard, dite Saint-Gustave, de St-Nazaire; Marie-Jeanne Gagnon dite L'Ange-Gardien; Berlin; Dolorès Lacroix dite Saint-Séraphin, East-Farnham; Thérèse Deslandes, dite Soeur Racine, Roxton Falls; Albertine Luc, dite Soeur Houde, Sherbrooke; Léonie Rousseau dite St-Raphael, Granby.

LA SOCIETE DES CONCERTS

A notre dernier concert, il s'est produit une irrégularité dans l'usage des cartes au contrôle: Des personnes de Saint-Hyacinthe se sont présentées au théâtre avec des cartes appartenant à des membres de la Société mais habitant une autre ville.

Le règlement permet à un membre de se servir de sa carte ailleurs qu'à Saint-Hyacinthe. C'est un privilège personnel mais l'on n'a pas le droit d'envoyer sa carte à l'étranger pour qu'un ami s'en serve là. Ceci est une injustice pour les souscripteurs. Tout le monde comprend cela. Si nos concerts sont assez intéressants pour qu'on se donne le mal d'aller chercher ailleurs un droit d'entrée pourquoi ne pas tout simplement s'abonner ici?

Nous serons obligés, et ceci à notre grand regret, de refuser à l'avenir l'entrée du théâtre aux personnes de notre ville n'ayant pas une carte de membre de la Société de concerts de Saint-Hyacinthe. Nous pensons bien qu'on a pu être de bonen foi en agissant comme on l'a fait dans le passé; toutefois, après cette explication, nous espérons que personne ne voudra à l'avenir nous mettre dans la pénible situation d'avoir à blesser quelqu'un.

Le Président
Charles Chapais

GORDIE POIRIER AVEC LES CANADIENS

Une surprise générale s'est faite dans notre ville, mercredi soir, lorsque les Maskoutains ont appris que le très habile avant Gordie Poirier, des Gaulois de Saint-Hyacinthe, avait accepté, pour un an du moins, l'offre de la direction de l'équipe Canadien, de la Ligue Nationale de gouret. On sait que les dignitaires du Canadien avaient essayé, précédemment, d'engager les frères Lemay et Poirier. Mais les négociations n'avaient pas abouties.

Ce n'est que mercredi de cette semaine que Poirier a répondu définitivement à l'appel du Canada. Dans une déclaration téléphonique à Jules Dugal, gérant du Canadien, Poirier a déclaré qu'il accepterait. Et l'on a annoncé à la suite que la direction du Canadien avait en main un contrat d'un an avec l'ex-Gaulois, copain des deux frères Lemay sur la ligne la plus en vedette de la Ligue Provinciale. Dès jeudi soir, Poirier devait jouer au Forum de Montréal dans l'uniforme des Habitants, contre l'équipe de Chicago.

REMERCIEMENTS

Les organisatrices de la table des Enfants de Marie, au Bazar de l'Hôtel-Dieu, offrent leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui par leur travail ou leurs généreuses offrandes ont contribué au bon succès de leur département.

M. L. LAMOUREUX MEURT A 25 ANS

M. Ludger Lamoureux est décédé mercredi à son domicile, 6, rue Mondor, à l'âge de 25 ans. Outre ses parents, M. et Mme Ovide Lamoureux, le défunt laisse deux frères et trois soeurs; MM. Amédée et Rosaire Lamoureux; Mme Bernard Mathieu, (Irène), Mlles Fernande et Rita Lamoureux, tous de cette ville. Les funérailles auront lieu samedi matin, 17 février, à 9 heures, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

———:-o-:———

Petites annonces

Les personnes désirant adopter un petit garçon, âgé de 9 ans, sont priées de s'adresser au No 71, rue Cascades, 3e étage. 1f

SERVANTE DEMANDEE.— Références exigées. S'adresser à 215A rue Girouard. 1f

FOIN A VENDRE.— 50 tonnes de foin pressé. Bonnes conditions. S'adresser à Mme Wilfrid Hébert, R.R. No. 2. Paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. 16-23fé

TERRE A VENDRE à Saint-André d'Acton 1er rang, d'environ 75 arpents en superficie, avec maison et dépendances.
S'ad. à L.-A. Brunelle, notaire, 171, rue Girouard, Saint-Hyacinthe. 16-23fév

LOGEMENT A LOUER.— Logement chauffé, 3 pièces, chambre de bain, garage chauffé. S'ad. à 146, rue Laframboise. jno

IMMEUBLES.— Si vous voulez acheter des terrains ou des propriétés de toutes sortes ou échanger, à des conditions avantageuses, en ville ou dans les environs, comme des propriétés d'un à six logements, locaux d'affaires et commerces de toutes sortes, terre en culture et terre à bois, ou si vous voulez vendre toutes sortes de propriétés promptement, adressez-vous à M. L.-O. Désautels, 10, rue Papineau.

SERVANTE DEMANDEE.— Références exigées. S'adresser à 348, rue Girouard. 1f

A VENDRE: ameublement de salle à dîner, Chesterfield en cuir, machine à laver Westinghouse. Le tout en parfait ordre. S'adresser à 50, rue Bourdages, 3e étage, à droite. Tél. 548W. 1f

DEMANDE D'EMPLOI.— Fille sérieuse. Bonnes références peuvent être données. Accepterait emploi dans une maison privée. Mlle A. Bouthat. S'adresser à 250, rue Cascades. 1f

A VENDRE.— Maison en bois de 9 pièces, repeinte à neuf; système de chauffage, planchers de bois franc, réservoir à eau chaude, etc. Aussi terrain de 120 x 150 pieds. S'adresser à Mme Achille Rousseau, Ste-Rosalie, Qué. 15ms

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, cuisinette, chauffé. Eau chaude à l'année. Douche. S'adresser à J.-Alcide Thèberge, 41, rue Morison, Tél. 520. 15ms

VENDEURS DEMANDES.— Installez-vous dans un commerce à votre compte. Vendez produits Jito tels que: épices, essences, articles toilette, médecines, thé, café. Faites gros salaire. 3 SPECIAUX chaque mois — 30 jours d'essai SANS RISQUE. Sans obligation, demandez catalogue, détails complets. Cie Jito, 1435, Montcalm, Montréal. 8ms

A VENDRE.—Machine à coudre électrique Singer avec table cabinet. Cette machine a été prise en échange pour une machine moderne White. Vendra pour la moitié du prix qu'elle a coûté. S'adresser à A.-M. Vigneau, 59, rue Cascades.

REMERCIEMENTS

M. Horace Daigle et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Horace Daigle, née Rose-Anna Roy, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

TIP-TOP TAILORS
représentant autorisé pour St-Hyacinthe
J.-ARMAND LUSSIER
marchand-tailleur
238, rue CASCADES
Tél. 1100
J.N.G.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT de la PROVINCE DE QUEBEC

Nous sommes au service de ceux qui désirent souscrire au nouvel Emprunt de la Province de Québec
Les ordres d'achat peuvent être télégraphiées ou téléphonées à nos frais.
Nous recommandons à tous de souscrire le plus vite possible.
Obligations 3½%, échéance, 15 août 1948.
Prix : $99.25. Pour rapporter $3.60%.
Obligations 3¾%, échéance, 15 février 1955.
Prix : $98.25. Pour rapporter $3.90%.

Autres renseignements fournis sur demande

DESJARDINS, COUTURE INC.
VALEURS de PLACEMENT
" Edifice " Banque Provinciale
St-Hyacinthe, Qué.
Tel. 623
266 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.
Tél. Plateau 7977

MARS
est un bon mois pour commencer l'élevage des poussins si vous le commencez bien

L'expérience nous dit qu'en 1940 les meilleurs prix seront obtenus en septembre, octobre, novembre et décembre, pour les oeufs. D'une année à l'autre, ces mois sont ceux où vos pondeuses donnent le plus gros revenu, à la condition qu'elles pondent. Si elles pondent de gros oeufs, c'est encore un bénéfice additionnel,— car c'est dans le cours des mois susdits que les gros oeufs sont le plus en demande, (la différence allait jusqu'à 10 sous la douzaine, l'automne dernier, entre les oeufs A-gros et A-Poulette).

Pour toucher le plus gros revenu possible de vos poulettes, vous devez avoir vos poussins de bonne heure, afin d'avoir des pondeuses dès septembre. Si vous vous procurez les poussins qu'il vous faut en mars,— des poussins qui grossissent vite et pondent de bonne heure,—et si vous les élevez comme il se doit, vous pouvez obtenir une excellente production dès la Fête du Travail. Plusieurs clients de Bray ont fait rapport que leurs poulettes ont pondu à 4½ et 5 mois,— et parfois plus tôt. Ils ajoutent que les poussins Bray sont ceux qu'il faut,— ceux qui sont robustes, grossissent rapidement, deviennent vite des pondeuses actives, ou des cochets gros et gras, trouvant rapidement preneur sur le marché.

N'est-ce pas là les oiseaux que vous voulez avoir dans votre basse-cour, cette année? Des oiseaux de bonne lignée, sélectionnés, ayant subi l'épreuve du sang, et dont l'histoire suppose une préparation qui a toujours été excellente, — des oiseaux qui ont prouvé leur valeur réelle sur des centaines de fermes, dans toutes les circonstances. Prenez tout de suite les mesures qui vous mettront dans la bonne voie, en vue de bénéfices assurés dans l'exploitation de votre basse-cour, en 1940. Voyez-nous, écrivez ou téléphonez sans délai, pour vous réserver des bons poussins Bray, devant être livrés en mars.

Avez-vous déjà mangé du chapon?
Ceux qui apprécient le chapon sont enthousiastes des chapons Bray. Livrés chaponnés et prêts à engraisser. Agés de trois semaines. S. V. P. commander tout de suite.

AGENTS
BRAY HATCHERY, 30 rue Dufferin, Sherbrooke
HENRI BERNIER, Parc Laframboise, St-Hyacinthe
J.-H. CHABOT, Saint-Jude

Messieurs,
saviez-vous
qu'il n'en coûte que
.02½ chacun
pour laver, empeser et repasser
vos faux-cols
Mesdames,
APPELEZ SIMPLEMENT 113
nous irons chercher et ferons
tout votre lavage pour
.04 la livre
Tout le linge est stérilisé à la vapeur
et rincé 3 fois
BUANDERIE À VAPEUR
ST-HYACINTHE
(VOISIN J. JETTÉ, MEUBLES)
Nouveau propriétaire, G. Guy Rousseau
TÉL. 113


Grande souscription populaire
EN FAVEUR D'UN CLUB DE BASE-BALL DANS LA LIGUE PROVINCIALE
PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE DE ST-HYACINTHE
De votre souscription dépendra la qualité d'équipe qu'aura St-Hyacinthe durant la saison 1940.
Souscrivez généreusement !
Adressez toute souscription à
MM. YVES BOUSQUET ou JEAN MORIN
à
L'Agence de Publicite de St-Hyacinthe
3, RUE ST-DENIS TEL. 1240
les seuls autorisés à solliciter
Ayez votre nom sur la liste des souscripteurs du Club de Base-Ball local pour la prochaine saison.
AIDEZ-NOUS !

Le meilleur placement québecois

Les ressources naturelles de la province sont considérables et variées; leur développement progresse d'année en année.

La dette par capita est encore la moins élevée de toutes les grandes provinces. Les revenus augmentent, et le service de la dette requiert moins de 25% du budget total.

L'achat des obligations du Québec, constitue un bon placement aussi bien qu'un acte de loyauté.

Achetez des obligations de la
PROVINCE DE QUEBEC
Échéance du 15 août 1948
3½% à 99.25 — Rendement 3.60%
Échéance du 15 février 1955
3¾% à 98.25 — Rendement 3.90%

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
84 ouest, rue Notre-Dame
MONTRÉAL
Québec Trois-Rivières Paris Bruxelles Ottawa Toronto